

AMPHITÉA

Association d'**assurés** partenaire d'AG2R LA MONDIALE

**63^{ème} Rencontre nationale
des Correspondants régionaux**
23 janvier 2021 - visioconférence

**Projet de transformation
des contrats de retraite Madelin**

Philippe Dabat

Directeur général délégué

en charge des assurances de personnes et de la distribution

Retraite Loi PACTE : vers une épargne retraite plus simple et attractive

La Loi PACTE marque un tournant important pour l'épargne retraite en France. Votée en mai 2019 et visant « la croissance et la transformation des entreprises », elle a pour ambition de simplifier la vie des entreprises, de mieux associer les salariés aux résultats et de dynamiser la croissance.

Sur le volet retraite, la Loi PACTE cherche à rendre l'épargne retraite plus attractive en simplifiant et homogénéisant les produits d'épargne retraite existants.

L'ambition :

- développer l'attractivité des solutions d'épargne retraite et les perspectives de rendement,
- développer significativement l'épargne retraite dans un contexte de mobilité professionnelle accrue,
- financer l'économie réelle et renforcer la performance, en particulier des TPE-PME.



Le nouveau dispositif : Plan d'Épargne Retraite (PER)

La principale mesure à retenir est la création d'un nouveau Plan d'Épargne Retraite (PER) pour tous, salariés et non salariés.

Un seul dispositif pour héberger l'ensemble des versements visant à préparer ses futurs revenus complémentaires à la retraite.

L'épargne retraite
avant PACTE

Art 83 /PERE⁽¹⁾

PERCO⁽¹⁾

PERP⁽²⁾

Retraite Madelin⁽²⁾

Retraite Madelin
« Agricole⁽²⁾ »

PREFON⁽²⁾ pour
les fonctionnaires

L'épargne retraite
après PACTE



- Plus simple
(1 seul dispositif chapeau)
- Transfert des produits existants entre eux :
possibilité de rassembler l'ensemble de ses droits à la retraite dans un même dispositif.
(par exemple : si changement d'entreprise ou de statut)

(1) Dispositif collectif

(2) Dispositif individuel

Présentation des Compartiments du Plan d'Épargne Retraite et de la fiscalité

Nom du compartiment :	Versements volontaires (compartiment 1)		Versements épargne salariale (compartiment 2)	Versements obligatoires (compartiment 3)
Composition :	Versements déductibles ⁽¹⁾ : - Madelin - Madelin agricole - PERP - VIF ⁽²⁾ PER Entreprises - Versements volontaires PERCO	Versements non déductibles ⁽¹⁾	Participation, Intéressement, abondement, CET / jours de congés non pris	Versements obligatoires / employeurs / salariés PER Entreprises (art. 83)
Fiscalité Entrée :	Déductibles de l'assiette de l'impôt sur le revenu selon les limites en vigueur	Non déductibles de l'assiette de l'impôt sur le revenu	Exonérés d'impôt sur le revenu, CSG au taux en vigueur	Déductibles du revenu imposable selon les limites en vigueur, CSG au taux en vigueur
Fiscalité Sortie en capital :	Part des versements soumis à l'impôt sur le revenu	Part des versements non soumis à l'impôt sur le revenu	Exonérés d'impôt sur le revenu	<i>Non applicable</i>
Fiscalité Sorties exceptionnelles :	Prélèvements sociaux et prélèvement forfaitaire sur les plus-values		Prélèvements sociaux sur les plus-values	
	Exonérés de l'impôt sur le revenu Sauf Résidence principale : soumis à l'impôt sur le revenu	Exonérés de l'impôt sur le revenu	Exonérés de l'impôt sur le revenu	Exonérés de l'impôt sur le revenu
Fiscalité Sortie en rente viagère :	Prélèvements sociaux sur les plus-values		Prélèvements sociaux sur les plus-values	Prélèvements sociaux sur les plus-values
	Rente imposée à l'impôt sur le revenu (avec abattement de 10%)	Rente imposée partiellement à l'impôt sur le revenu (abattement variable en fonction de l'âge)	Rente imposée à l'impôt sur le revenu (abattement variable en fonction de l'âge)	Rente imposée à l'impôt sur le revenu (avec abattement de 10%)
	Prélèvements sociaux sur une partie de la rente (abattement variable en fonction de l'âge)		Prélèvements sociaux sur une partie de la rente (abattement variable en fonction de l'âge)	Prélèvements sociaux au taux de 10,1%

(1) Vos versements volontaires pourront, dans la limite des plafonds définis par la loi, être déductibles des revenus imposables. Les versements non déductibles pourront être réalisés sans limite.

(2) Versements individuels facultatifs.



Les atouts du Plan d'Épargne Retraite

Le Plan d'Épargne Retraite offre **de nouvelles opportunités aux assurés** :

- Une meilleure disponibilité de l'épargne en cours de constitution et en phase de retraite :
 - en cours de constitution, possibilité de rachat de l'épargne pour acquisition de la résidence principale (sur les compartiments 1 et 2),
 - en phase de retraite, possibilité de sortie en capital, en capital fractionné (libre ou programmé), en mix capital/rente ou en rente.
- La possibilité de regrouper l'ensemble des contrats de retraite supplémentaire en un seul dispositif (transférabilité possible de tous les dispositifs existants vers le PER).
- Possibilité de conserver son PER même après le passage à la retraite et continuer éventuellement ses versements en les déduisant de ses revenus imposables et/ou en récupérant une partie du capital au fur et à mesure des besoins.



Les avantages du Plan d'Épargne Retraite par rapport au produit retraite Madelin

	PER Individuel	Madelin
Rachats exceptionnels en phase de constitution	<ul style="list-style-type: none">- Situations exceptionnelles (décès, invalidité, liquidation,...)- Acquisition de la résidence principale (C1/C2)	Situations exceptionnelles (décès, invalidité, liquidation,...)
Disponibilité en phase de retraite	<ul style="list-style-type: none">- Capital- Capital fractionné- Capital et rente à vie- Rente à vie	- Rente à vie
Décès en phase de constitution Versement au(x) bénéficiaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- Un capital- ou une rente	- Une rente
Versements fiscalement déductibles après le départ en retraite	<ul style="list-style-type: none">- Oui	- Non



Les avantages du produit retraite Madelin par rapport au Plan d'Épargne Retraite

	Madelin	PER Individuel
Taux d'intérêt technique	Possibilité d'avoir un taux technique > 0% (contrats avant 2016)	Taux technique réglementairement fixé à 0%
Option de rente à vie	Possibilité d'avoir un taux de réversion > 100%	Taux de réversion maximum à 100%
Garantie de prévoyance	Champ des possibles plus important, exemple possibilité de proposer la garantie de « bonne fin »	Garanties plus encadrées, exemple garantie « bonne fin » non autorisée sur le PERI
Décès de l'assuré en phase de constitution après 70 ans (cas rare)	Droits de succession sur les seules primes versées après le 70e anniversaire supérieures à 30 500 €	Droits de succession sur la totalité des sommes après abattement de 30 500 €

Taux d'intérêt technique ou taux minimum garanti

Il représente l'engagement de la rémunération minimum de l'épargne pris par l'assureur à l'égard des assurés en phase d'épargne et pour le calcul de la rente éventuelle.

Garantie de « bonne fin »

En cas de décès de l'assuré durant la phase de constitution de la retraite, l'assureur prend en charge les versements réguliers pour constituer la retraite du conjoint.



Un projet de transformation pour éviter les transferts d'assurés séduits par les avantages du Plan d'Épargne Retraite

Les nouvelles caractéristiques du Plan d'Épargne Retraite, séduisent les épargnants.

Forte croissance des demandes de transferts à la fois en interne et vers la concurrence depuis la création du PER en octobre 2019.

Ainsi, le montant des transferts sortants sur nos contrats de Retraite Supplémentaire en portefeuille a doublé en 2020 par rapport à 2019. Sur les 105 M€ transférés, 79 M€ sont issus de contrats Madelin dont 90% partent à la concurrence, notamment chez Swisslife (20 M€), AXA (12 M€) , Aviva (7 M€) ...

La Loi PACTE a prévu et encadré la possibilité de faire évoluer les anciens dispositifs de retraite (Madelin, Madelin Agricole, PERP,...) en Plan d'Épargne Retraite Individuel et depuis le 1^{er} octobre 2020, le transfert d'un ancien dispositif ne peut être réalisé que vers un PER.

Dans ce contexte, il est envisagé de transformer, par avenant, une partie du portefeuille Madelin. Cela permettra de faciliter et d'accélérer la transition des anciens produits vers un PER Individuel.



Le périmètre de la transformation

Contrats dans le périmètre de la transformation

Multisupport

Génération 2000 - 2007
(Mondiale Privilège Actions,
Mondiale Privilège Agricole
Actions)

45 144
Contrats

Génération 2007 - 2015
(Mondiale Retraite Professionnels,
Mondiale Retraite Agricole)

61 090
Contrats

Génération 2016 - 2020
(Retraite Professionnels, Retraite
Agricole)

20 899
Contrats

Hors périmètre de la transformation :
Contrats proches du terme avec des taux garantis élevés => nous privilégions un conseil au cas par cas sur sollicitation du sociétaire

Monosupport €

Génération 1994-2000
(Privilège, Privilège Agricole,,,,)

9 753
Contrats



Avantages / inconvénients de la transformation du portefeuille pour l'assuré

Avantages	Inconvénients
Possibilité de choisir au moment de la retraite entre capital, capital fractionné, une répartition capital/rente à vie ou en rente à vie	Perte du taux technique garanti
Possibilité de récupérer, en phase de constitution, tout ou partie du capital constitué pour l'achat de la résidence principale (compartiments 1 et 2)	Résiliation de la garantie de bonne fin, lorsqu'elle est présente sur le produit
Possibilité de conserver son contrat après le départ en retraite et de poursuivre éventuellement les versements, et d'effectuer des demandes ponctuelles de capital en fonction des besoins	Suppression des options de réversion > à 100% et de la possibilité de couvrir la dépendance du conjoint (rente à vie avec option dépendance) lorsque le produit prévoit ces options
En cas de décès pendant la retraite, l'épargne présente sur le contrat (non transformée en rente à vie) est transmise au(x) bénéficiaire(s) désigné(s)	
Possibilité de rassembler l'ensemble de l'épargne retraite détenue sur d'anciens dispositifs (art 83, Perp, Madelin,...) vers un seul dispositif pour plus de lisibilité	
Simple : pas de nouvelle souscription, ni demande de transfert et absence de frais de transfert	
Alignement des frais sur versements sur le niveau le plus bas	
Tables de mortalité présentes sur le contrat maintenues pour la conversion du capital en rente à vie	



Pourquoi AMPHITÉA présente cette transformation du portefeuille ?

C'est le rôle de l'Association d'agir dans l'intérêt de ses adhérents en réfléchissant avec l'assureur aux pistes d'évolutions des produits.

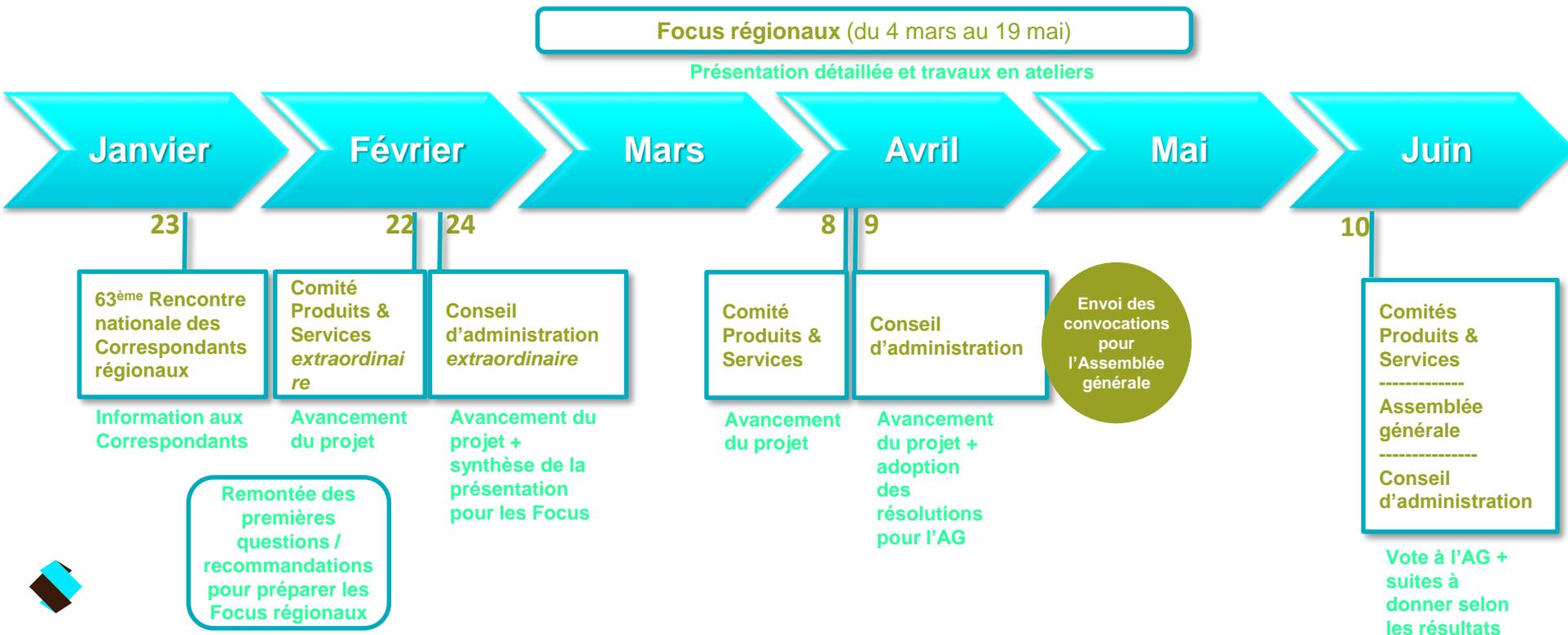
Le réseau d'AG2R LA MONDIALE n'a pas la capacité à rencontrer l'ensemble des assurés de contrats Madelin dans un délai suffisamment rapide pour organiser les transferts.

Le projet de transformation des contrats de retraite Madelin permet d'éviter le transfert et, par la même, la perte d'adhérents pour l'association.

AMPHITÉA qui est l'une des toutes premières association sur la retraite Madelin conservera cette position pour les Plans d'Épargne Retraite (PER), ce qui renforcera sa capacité d'action au profit de ses adhérents.



Principaux points de rencontre du calendrier AMPHITÉA pour le 1er semestre 2021



Calendrier prévisionnel de mise en œuvre en cas de vote favorable à la transformation à l'Assemblée générale des adhérents AMPHITÉA

Focus régionaux 2^{ème}
semestre 2021

Juillet

Octobre

Décembre

Janvier 2022

1^{ère} quinzaine :
Envoi des
avenants aux
assurés

23

64^{ème} Rencontre
nationale des
Correspondants
régionaux

Fin de la
période
de
réflexion

1^{er} janvier 2022

Prise d'effet de la
transformation

Période de réflexion.
Les assurés qui ne
souhaitent pas la
transformation en
informent l'assureur

Le contrat conserve
l'ensemble de ses
caractéristiques, l'assuré
ne peut cependant plus
verser de primes



Organisation des Focus du 1^{er} semestre

Compte tenu des conditions actuellement connues en matière de déplacements et de rassemblements, le format prévu à ce jour en présentiel sera le suivant :

Heures	Programme	Contenu
10 h 00	<u>Temps 1</u> : rencontre entre les Correspondants régionaux et AG2R LA MONDIALE	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Accueil et programme</i>▪ <i>Présentation des participants et des intervenants de la Direction AG2R LA MONDIALE</i>▪ <i><u>Dossier</u> : projet de transformation des contrats retraite Madelin</i>
12 h 45	Fin du Temps 1	
13 h 00	Déjeuner	
14 h 30	<u>Temps 2</u> : rencontre entre les Correspondants régionaux	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Actualités AMPHITÉA dans la région</i>▪ <i>Lancement du nouveau plan triennal AMPHITÉA</i>▪ <i>Calendrier du second semestre</i>
16 h 00	Fin du Temps 2 et du Focus	



**63^{ème} Rencontre nationale
des Correspondants régionaux**
23 janvier 2021 - visioconférence

Actualités économiques

Philippe Crevel

Directeur du Cercle de l'Épargne



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

2021, L'ANNÉE DE TOUS LES POSSIBLES !

Samedi 23 JANVIER 2021

AMPHITÉA : 63ème Rencontre nationale des Correspondants régionaux



*Quoi de neuf,
docteur ?*



« Pour s'améliorer, il faut changer. Donc, pour être parfait, il faut avoir changé souvent »

Winston Churchill



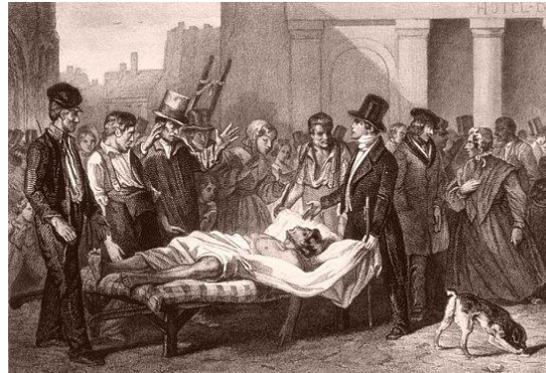


TROIS CRISES EN MOINS DE 20 ANS



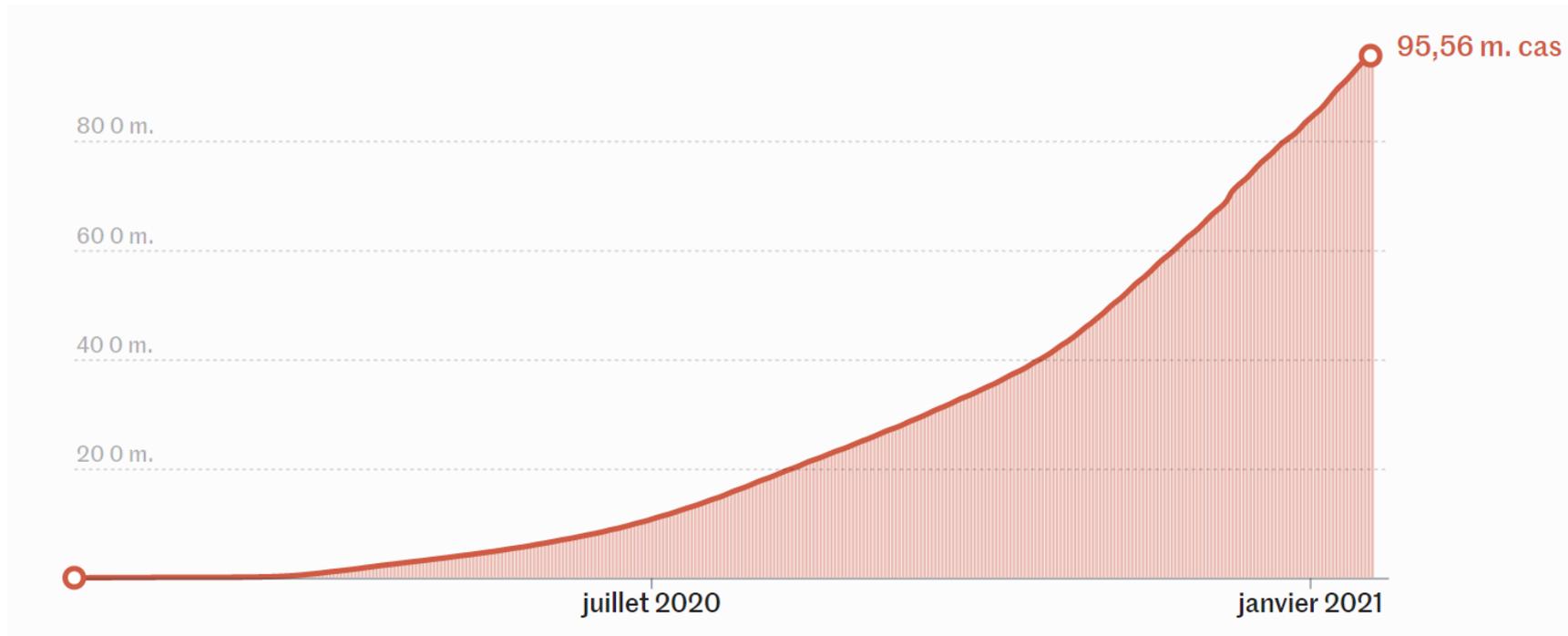


LES ÉPIDÉMIES À TRAVERS L'HISTOIRE



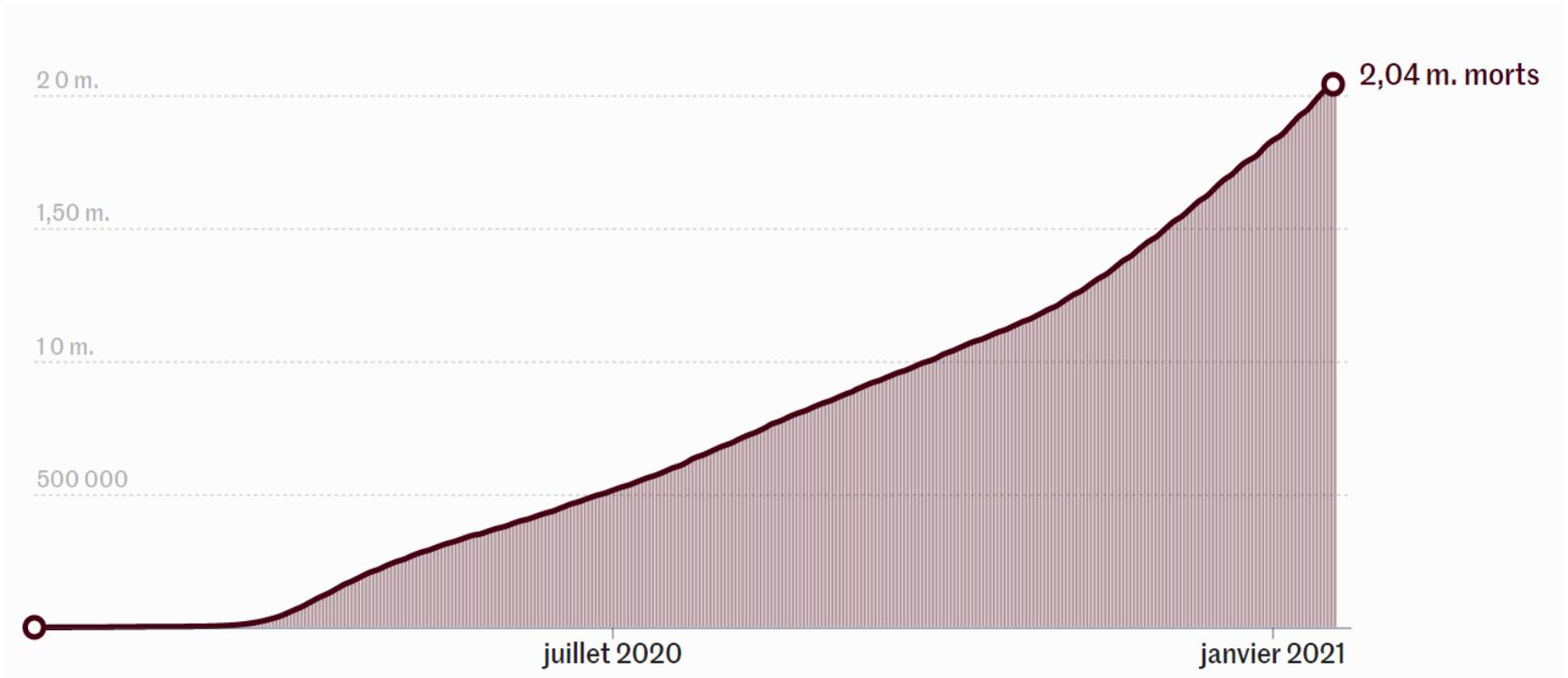


NOMBRE DE PERSONNES INFECTÉES PAR LA COVID-19





NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS À LA COVID-19





FLUX ET REFLUX...





AU TEMPS DES MONTAGNES RUSSES





UN PETIT TOUR DU MONDE ?





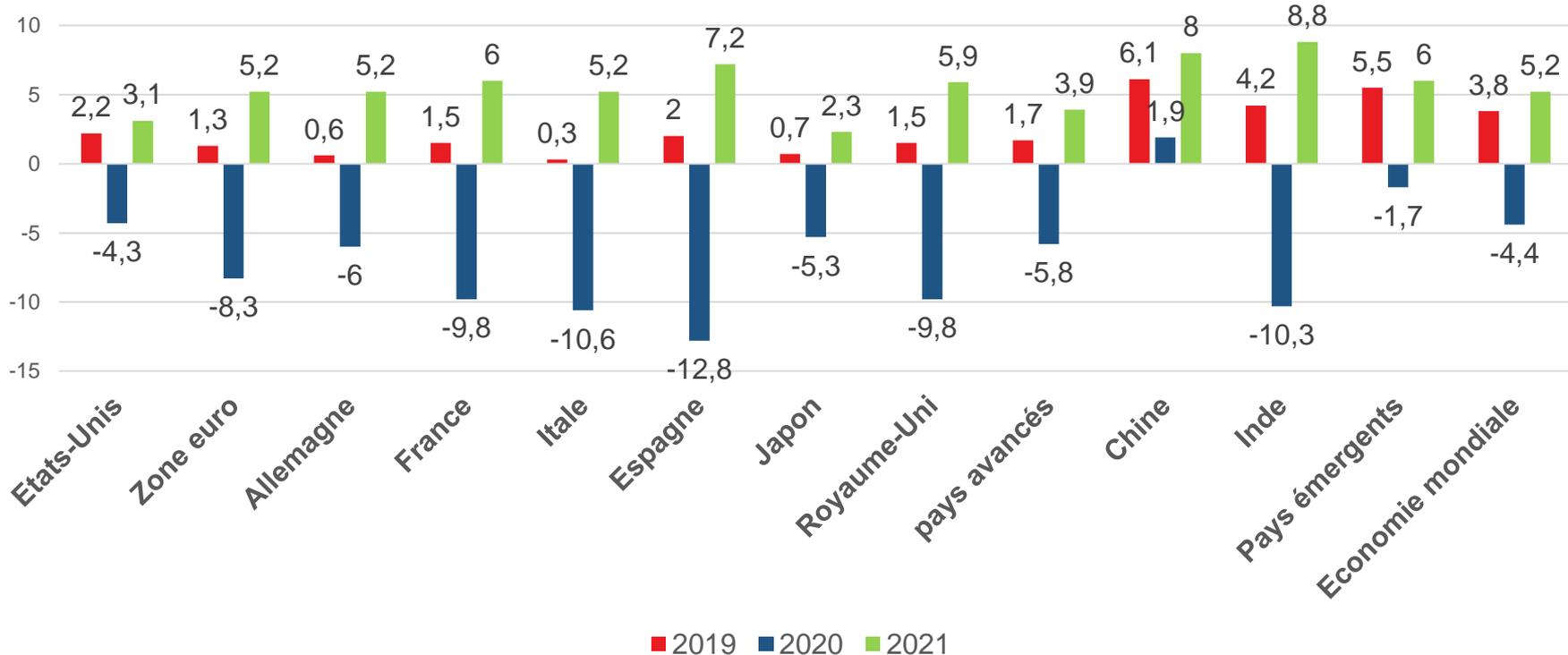
LE TEMPS DE LA REPRISE ?





ET DEMAIN ?

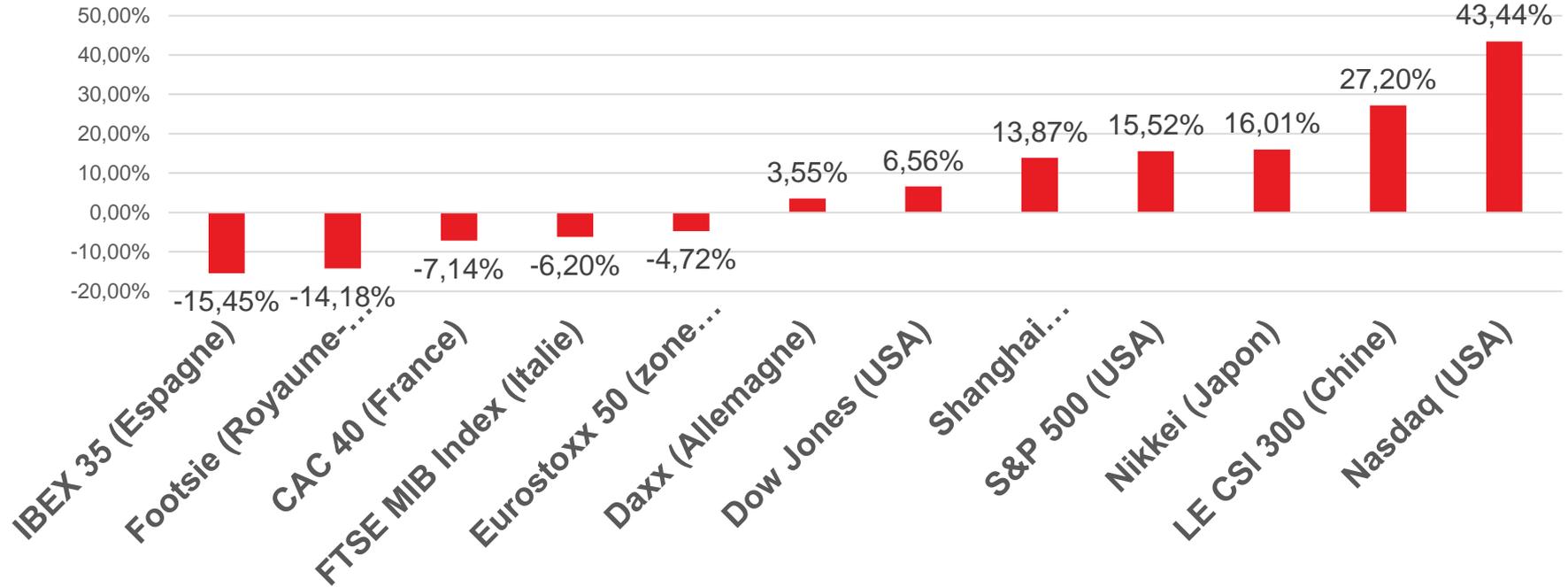
Taux de croissance en % (prévisions FMI)





LES MARCHÉS Y CROIENT

Evolution des indices "actions" en 2020





HAUSSE RELATIVE DU COURS DU PÉTROLE





LES MATIÈRES PREMIÈRES EN HAUSSE

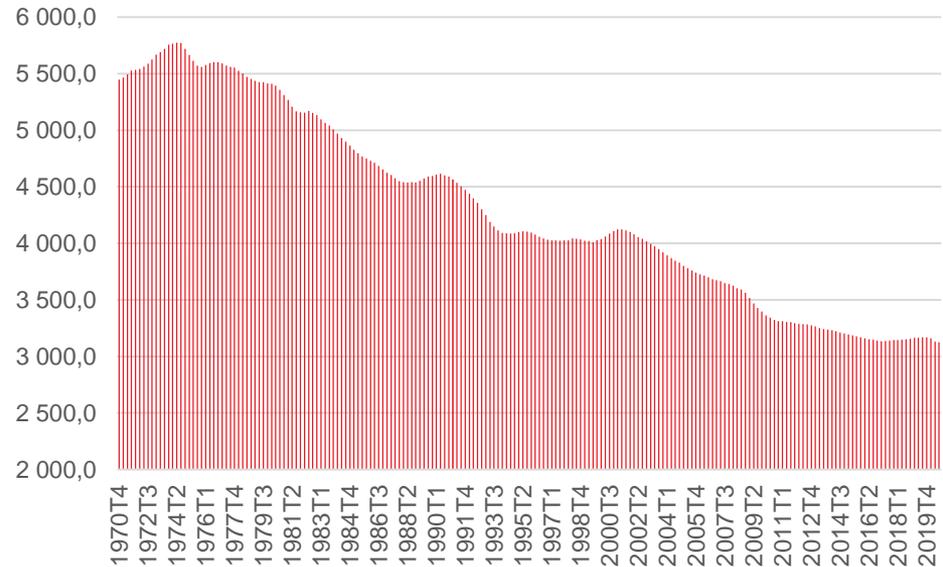




FRANCE, TOUCHÉE MAIS EST-ELLE COULÉE ?

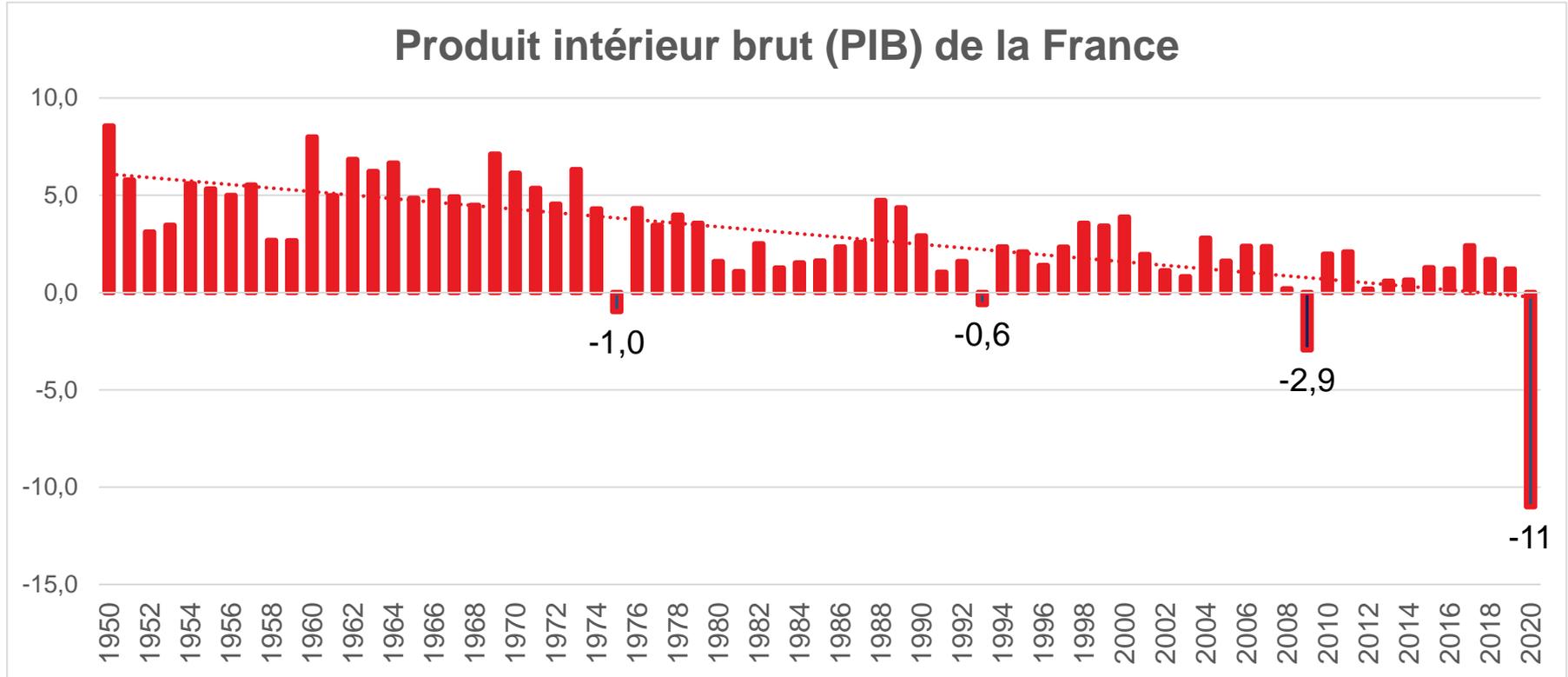


Emploi dans l'industrie française en milliers





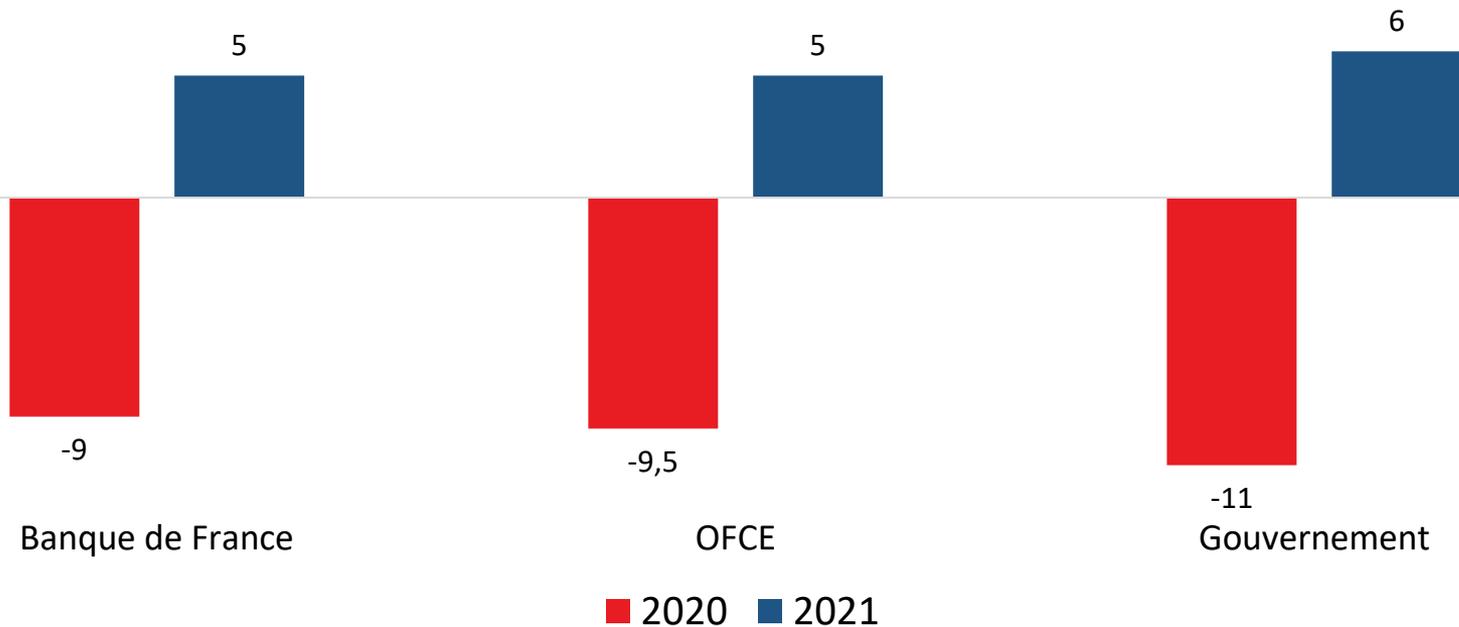
FRANCE, LA QUATRIÈME RÉCESSION DEPUIS 1950





FRANCE, QUEL REBOND ?

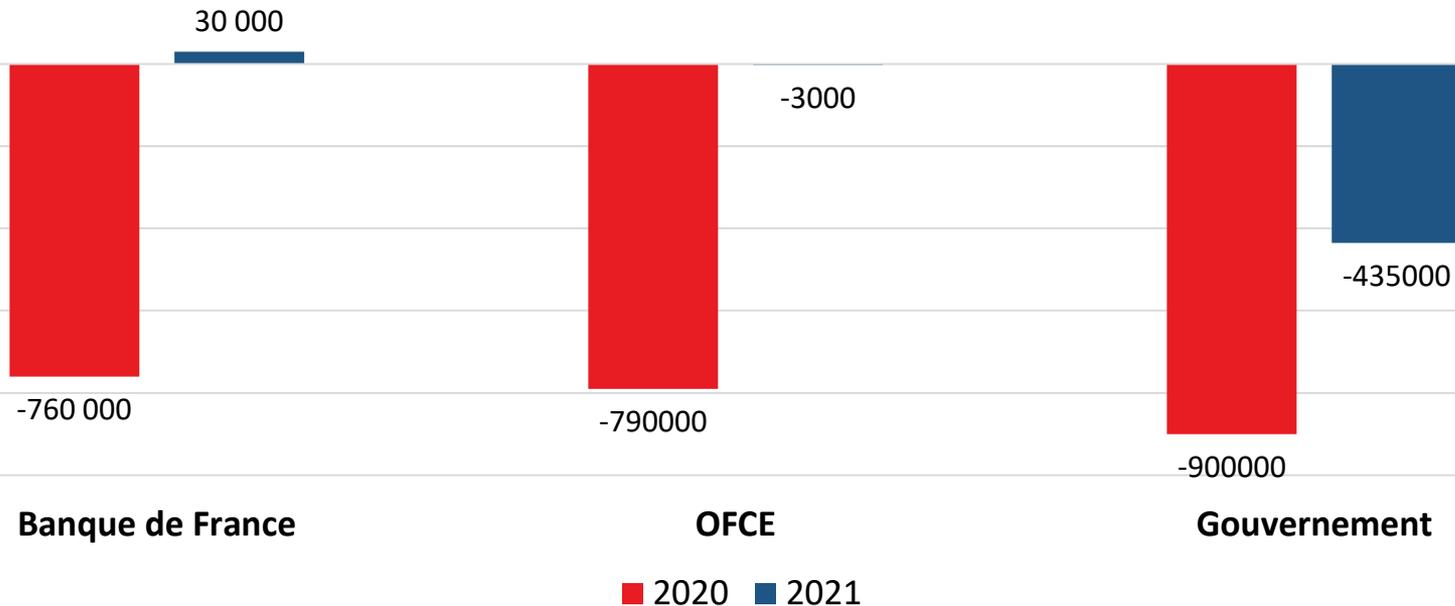
Prévisions taux de croissance du PIB en %





LES INCERTITUDES SUR L'EMPLOI

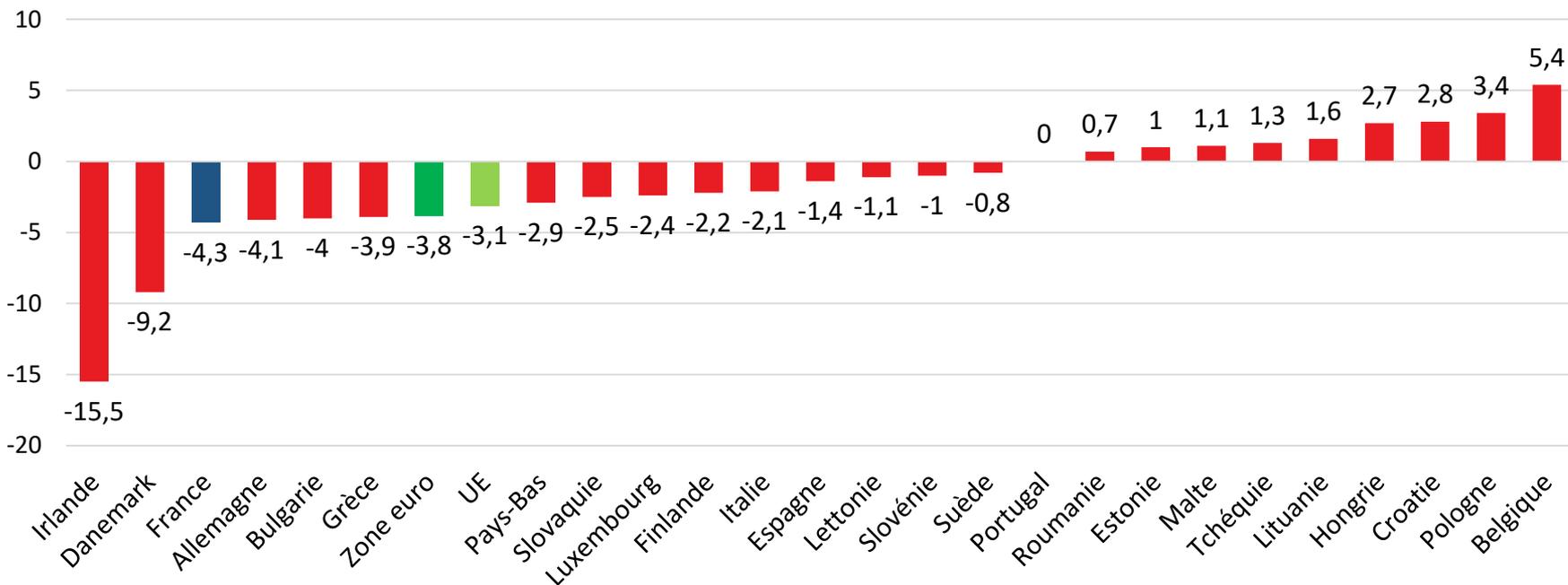
Évolution de l'emploi en France





LA FRANCE EN PREMIÈRE LIGNE

Évolution de la production industrielle sur un an en %





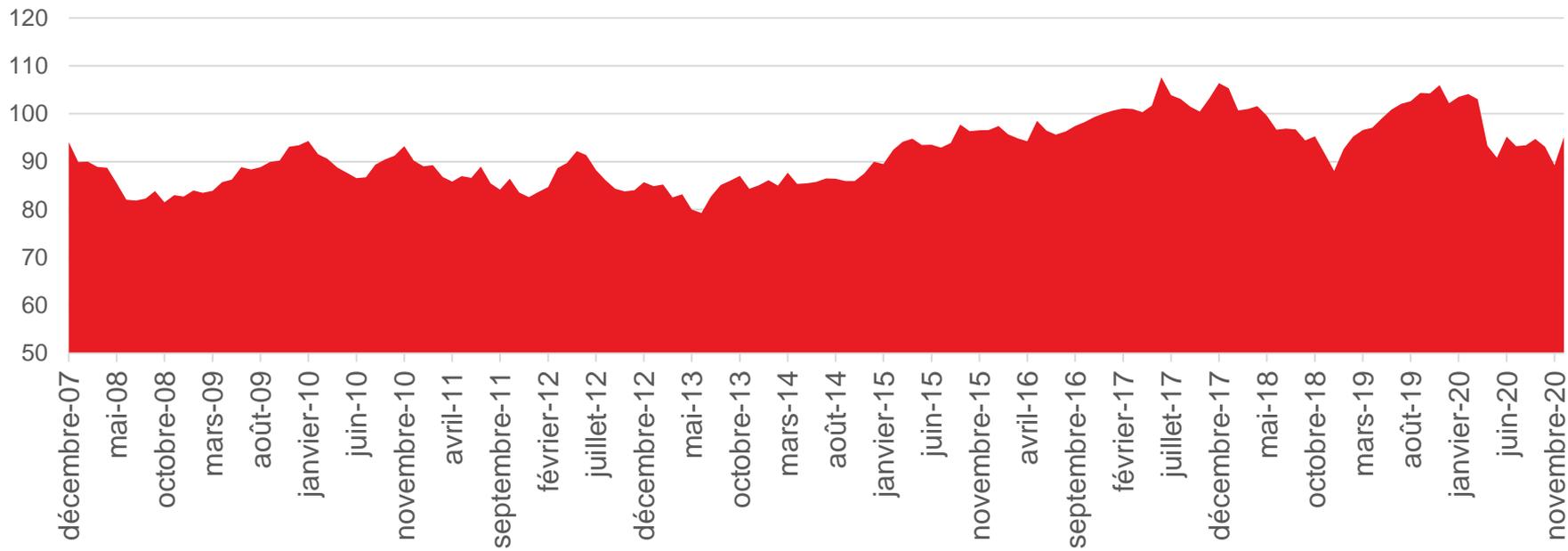
LA SITUATION CONTRASTÉE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ





LE MORAL RELATIF DES FRANÇAIS

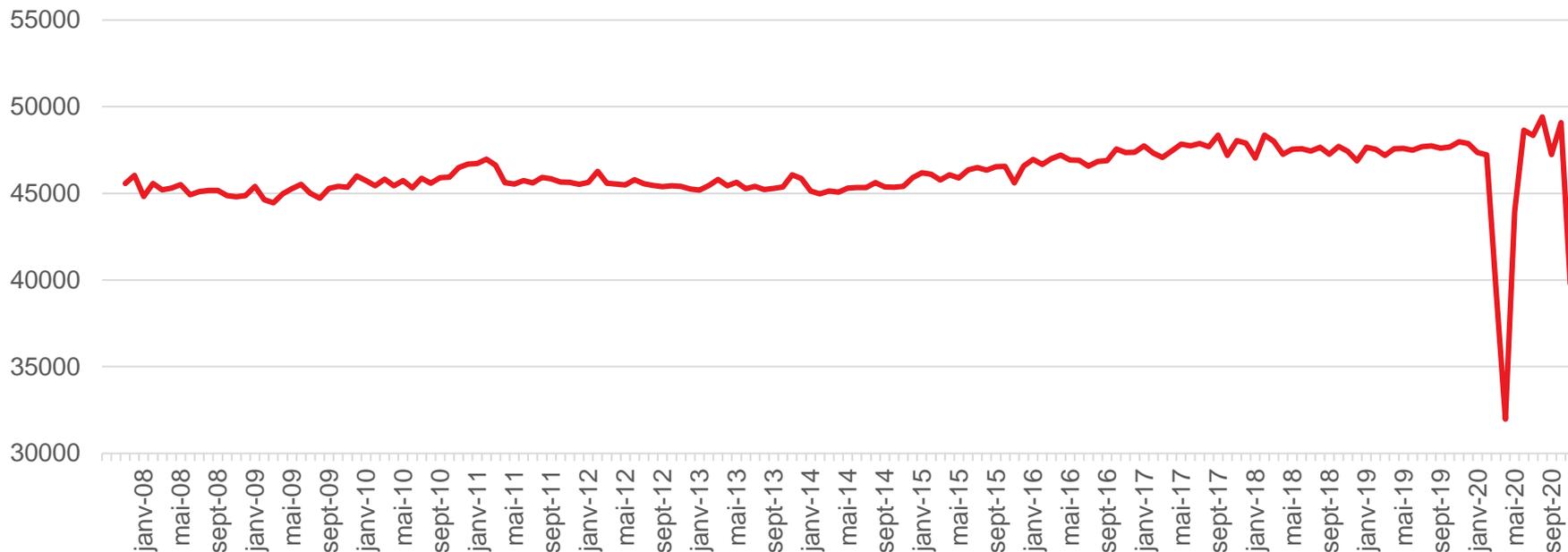
Confiance des ménages dans la situation économique (moyenne glissante)





UNE CONSOMMATION EN DENTS DE SCIE

Dépenses de consommation des ménages en millions d'euros

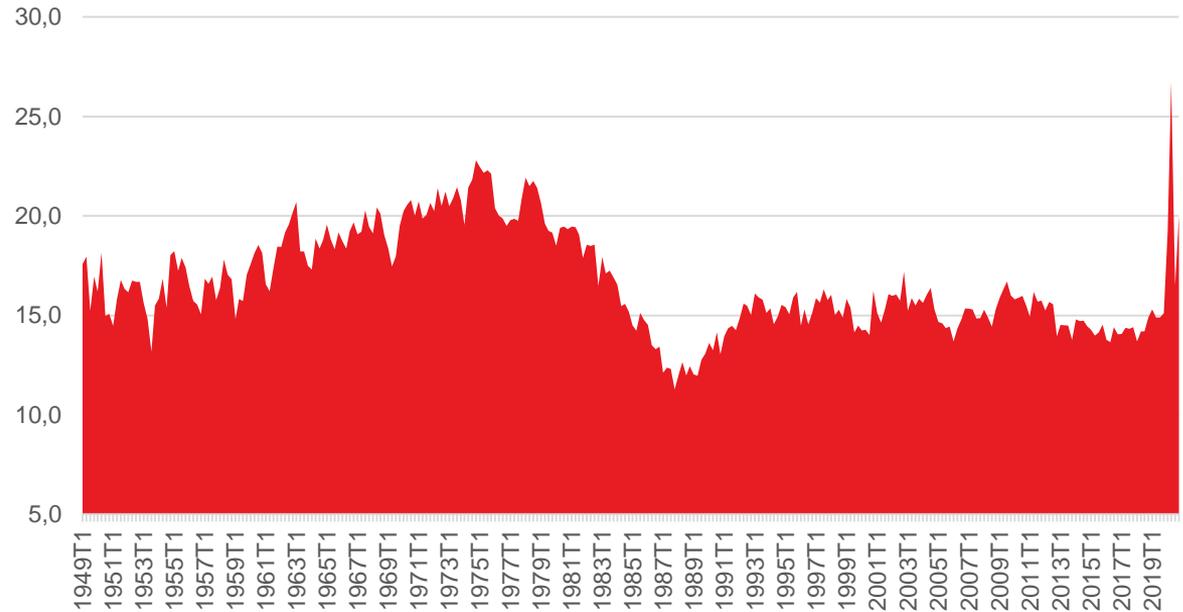




QUE FAIRE DE L'ÉPARGNE COVID-19



Taux d'épargne en % du revenu disponible brut

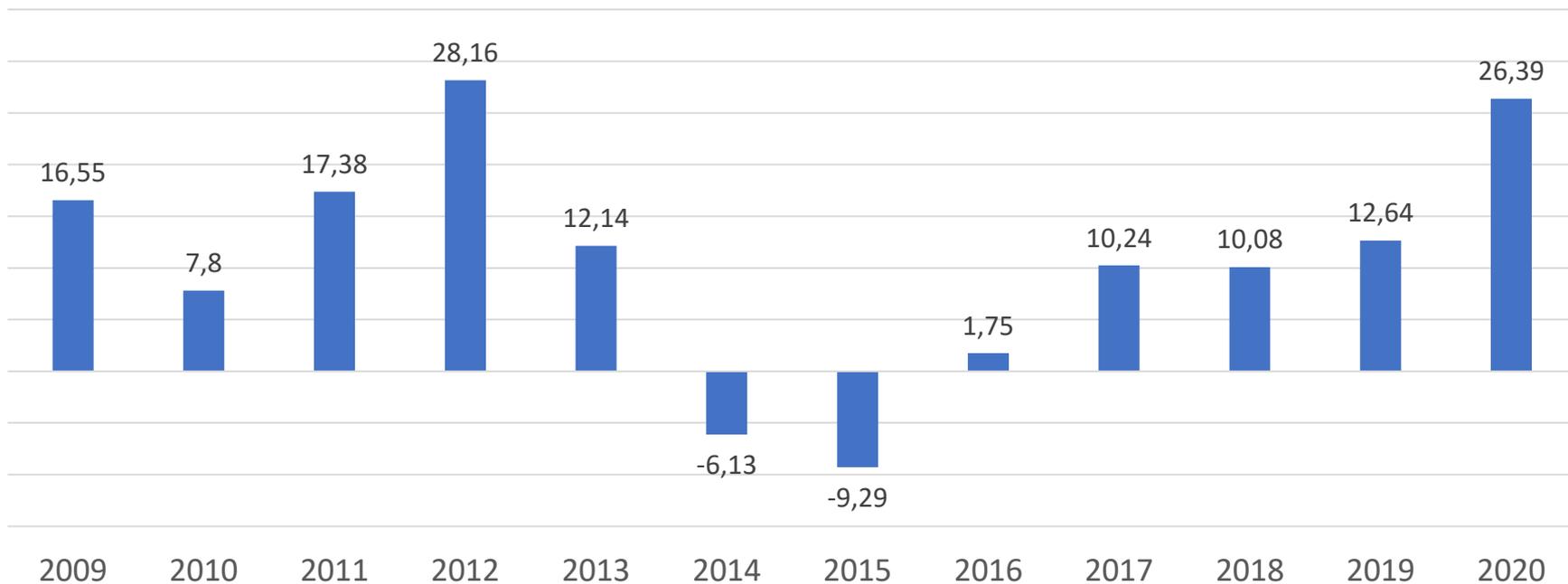


Source Banque de France / INSEE



LE LIVRET A, VALEUR REFUGE ?

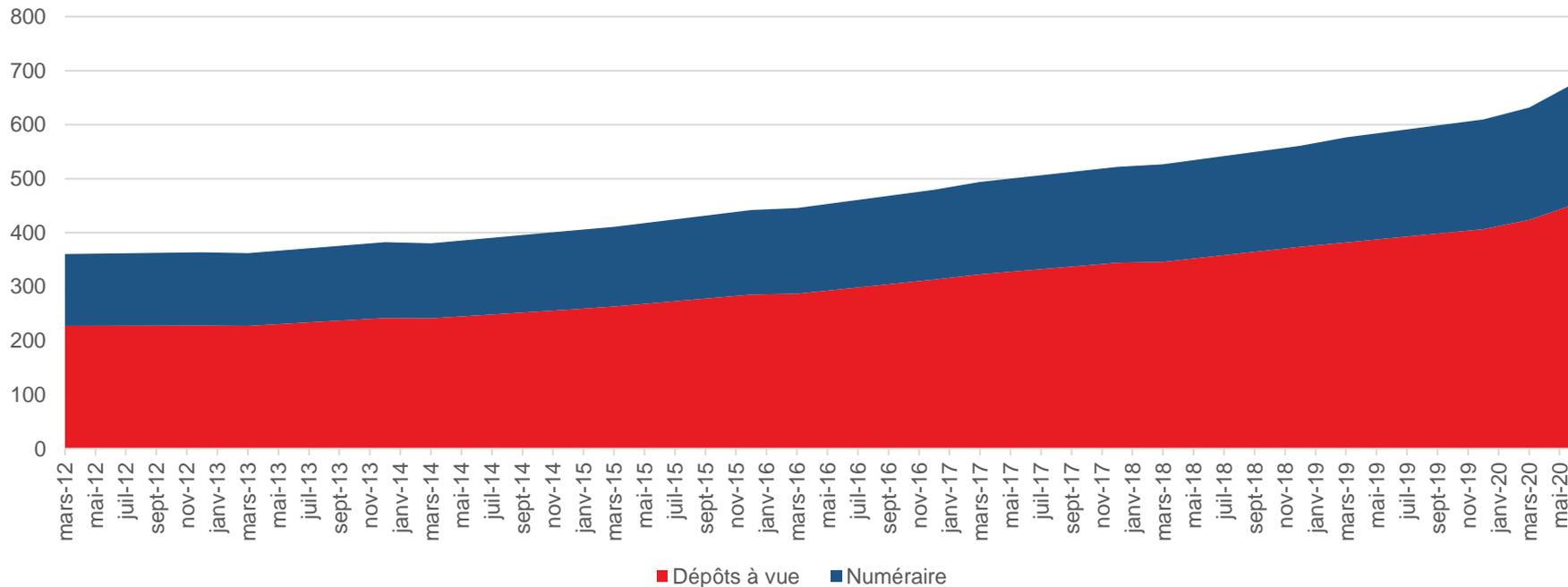
Collecte du Livret A en milliards d'euros





DES LIQUIDITÉS, DES LIQUIDITÉS !!!

Dépôts à vue et numéraires des particuliers en milliards d'euros





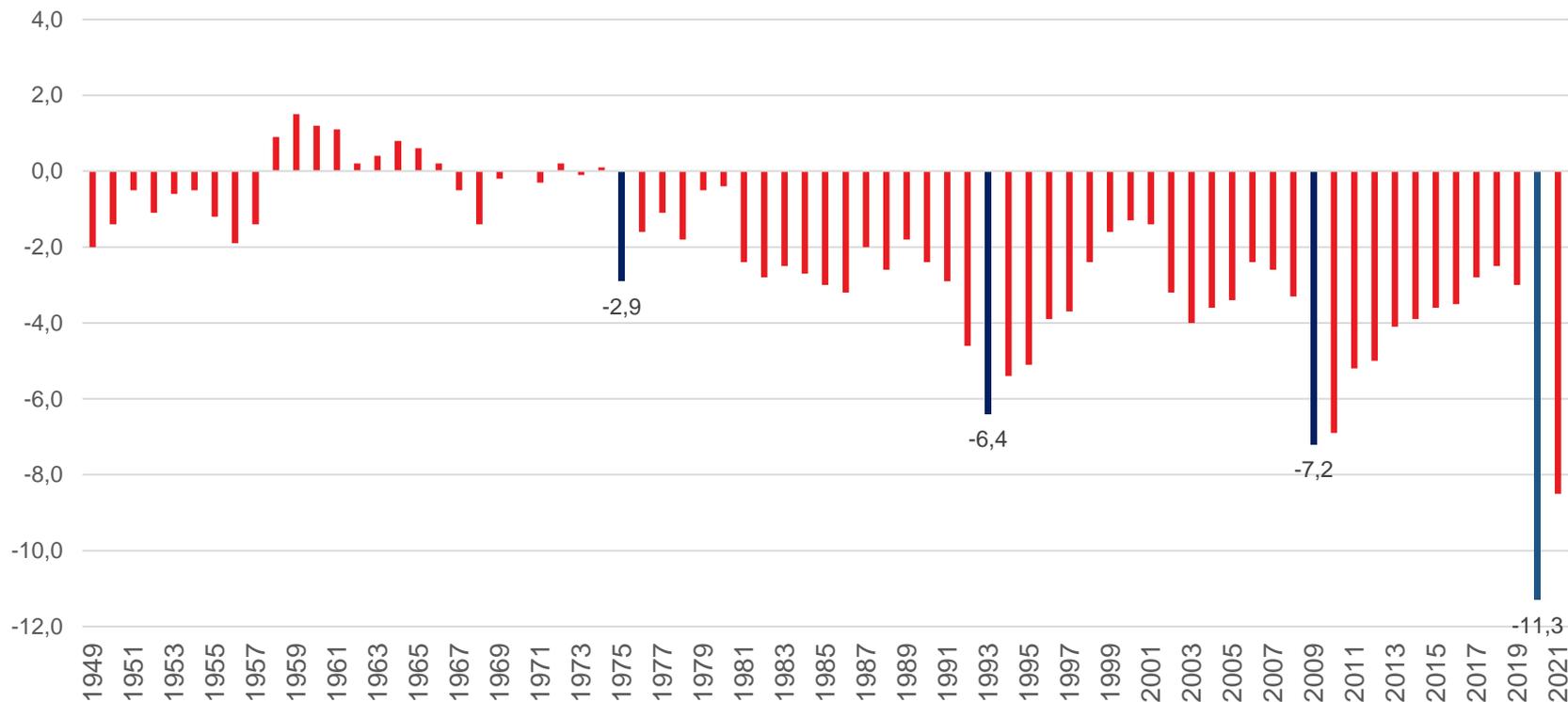
ET DEMAIN ET APRÈS-DEMAIN





DÉFICIT PUBLIC TOUJOURS PLUS

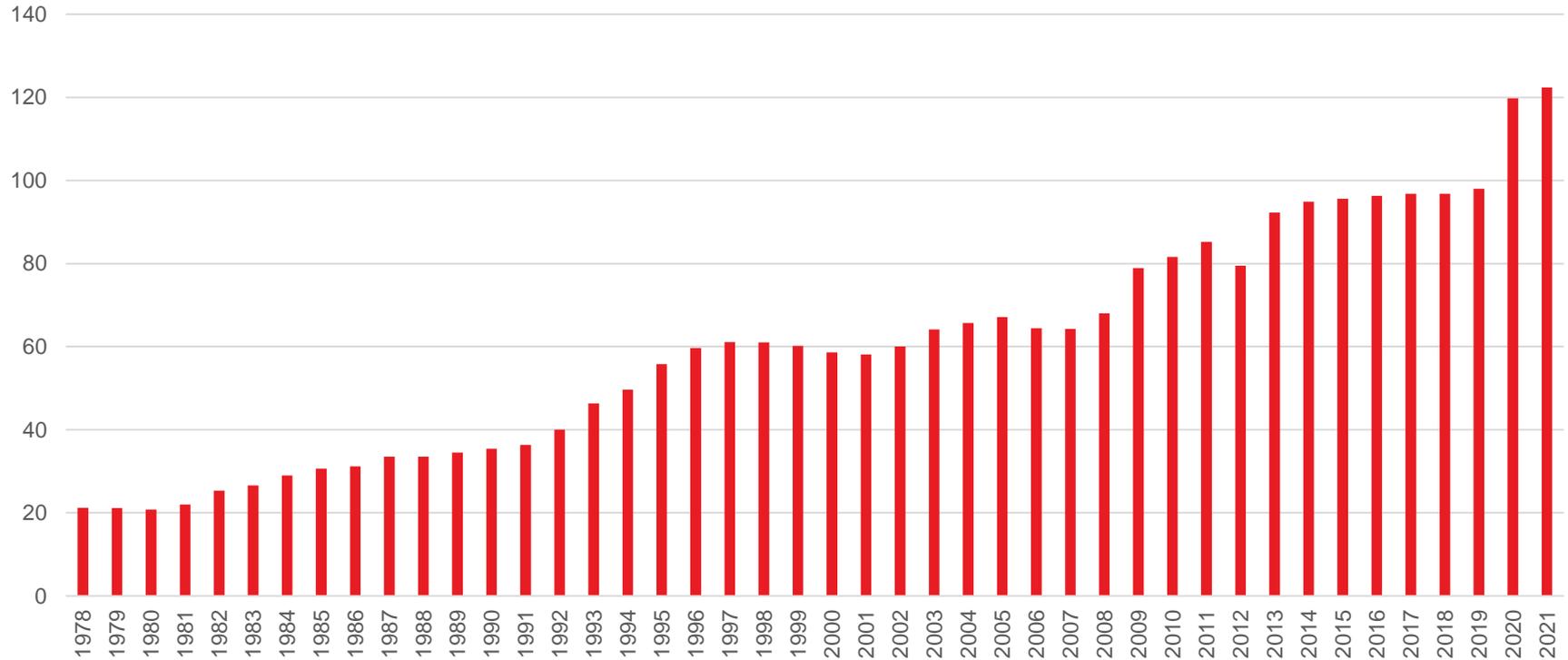
déficit public en % du PIB





DETTE PUBLIQUE TOUJOURS PLUS HAUT

Dette publique française en % du PIB





LA POURSUITE DE LA RÉPRESSION FINANCIÈRE

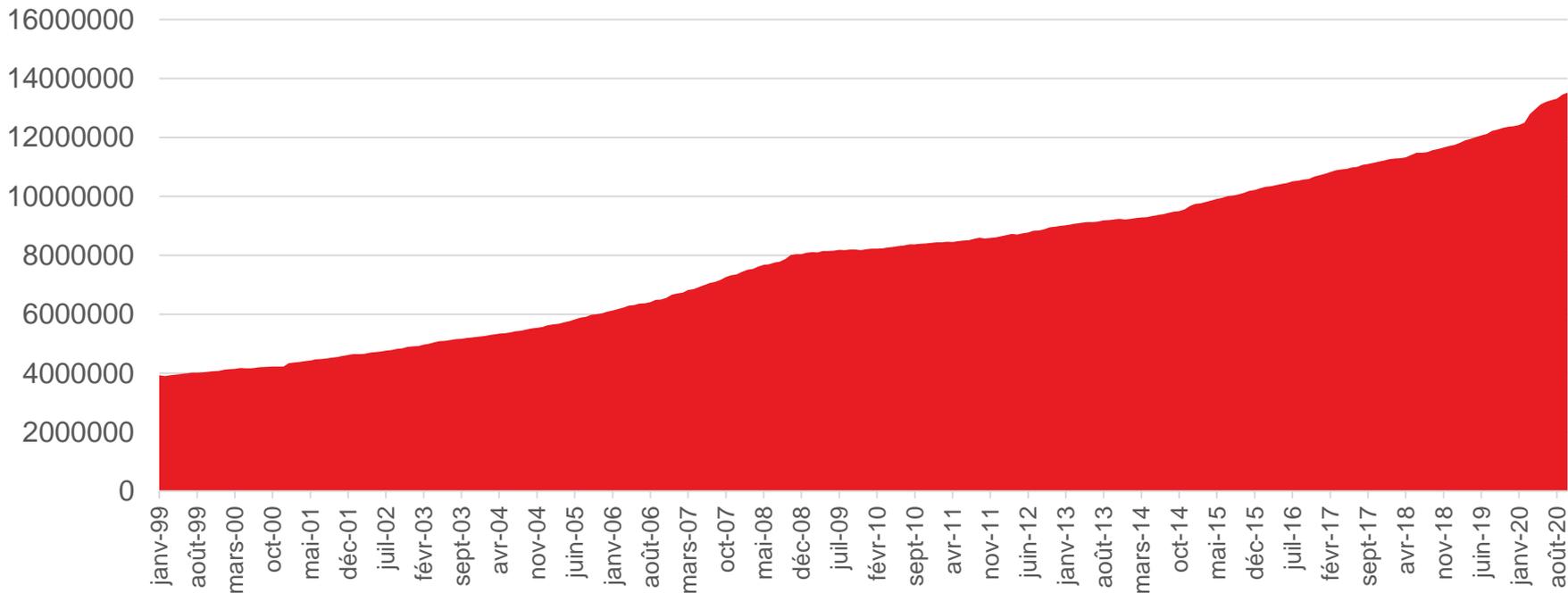
Taux de l'OAT à 10 ans





DE LA MONÉTISATION A L'EFFACEMENT ?

Masse monétaire M2 en millions d'euros



Source : Banque de France



UNE INFLATION, LA MENACE FANTÔME ?

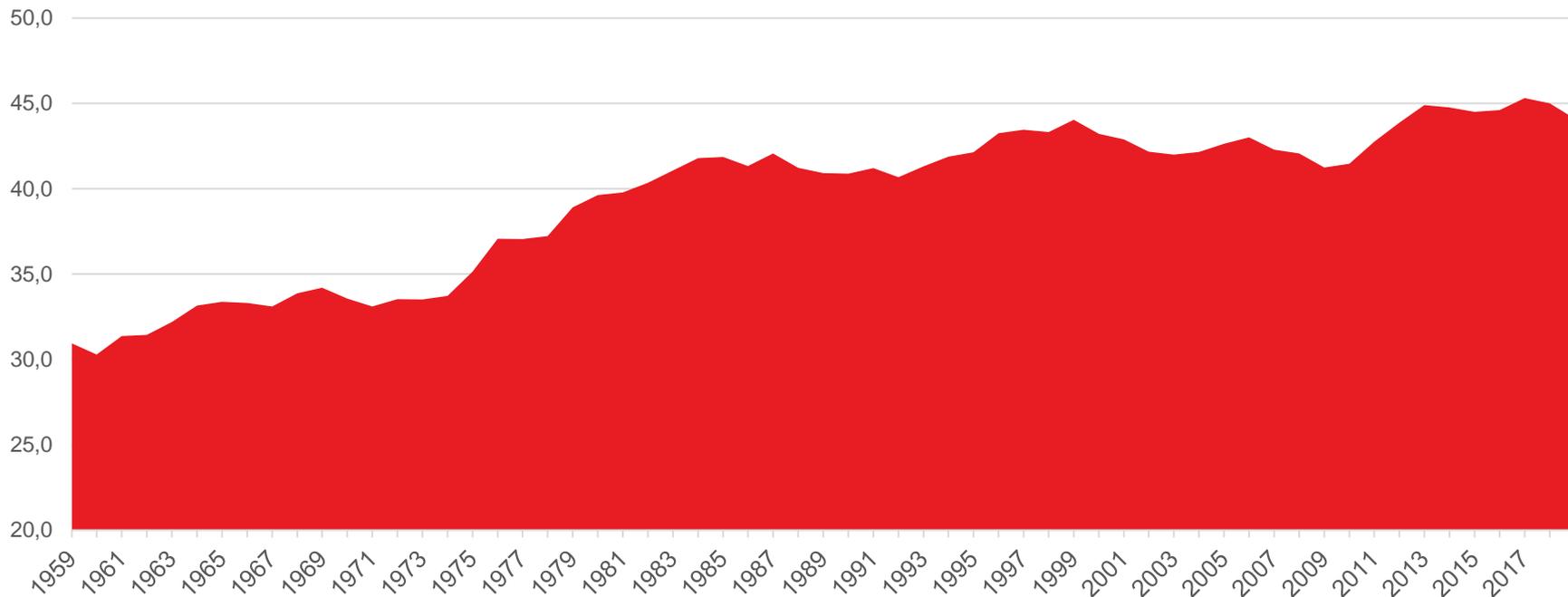
Taux d'inflation en France en %





ABSENCE DE MARGES DE MANŒUVRE ?

Prélèvements obligatoires en % du PIB





LES DÉFIS DE DEMAIN POUR LA FRANCE





DÉFIS POUR LA FRANCE ET DE NOMBREUX PAYS





2021, DES CHANGEMENTS GÉOPOLITIQUES ?





Conclusion

« Quand les hommes ne choisissent pas, les évènements le font pour eux »

Raymond Aron



AG2R LA MONDIALE

« Dans un univers d'extrême précarité, deux métiers sont essentiels : la distraction et la gestion du risque »

Jacques Attali

That's all Folks!

**63^{ème} Rencontre nationale
des Correspondants régionaux**
23 janvier 2021 - visioconférence

Actualités d'AG2R LA MONDIALE

André Renaudin
Directeur général

63^e Rencontre des Correspondants régionaux



Le blason
de la ville de Paris

23 janvier 2021

Une nouvelle gouvernance en ce début d'année

Le Groupe au 1^{er} janvier 2021 : bienvenue aux 16 administrateurs qui rejoignent pour la première fois les instances du Groupe

Association sommitale AG2R LA MONDIALE

● RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc - arrco

SGAM AG2R LA MONDIALE

SGAPS AG2R LA MONDIALE

LA MONDIALE *

AG2R Agirc-Arrco *

CGRR Agirc-Arrco *
(Caisse Guadeloupéenne de
Retraites par Répartition)

Périmètre
Institutions de prévoyance

AG2R Prévoyance *
et sa filiale Prima

Arpege Prévoyance *

Périmètre
Mutuelles santé

AG.Mut *
VIASANTÉ MUTUELLE
Miag
MMJ
MPJ (substituée)
MNSPF (substituée)

Et les autres mutuelles
membres d'AG.Mut

MBV

MBV : Mutuelle du bien-vieillir

La Mondiale Partenaire

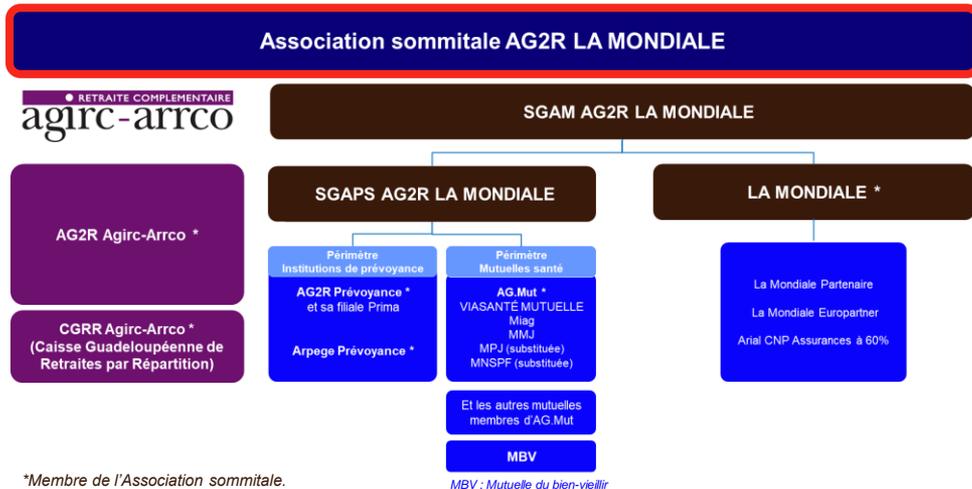
La Mondiale Europartner

Arial CNP Assurances à 60%



*Membre de l'Association sommitale.

Les évolutions de notre gouvernance



ASSOCIATION SOMMITALE AG2R LA MONDIALE

Conseil d'administration de 37 membres



Brigitte Bouquot
Présidente



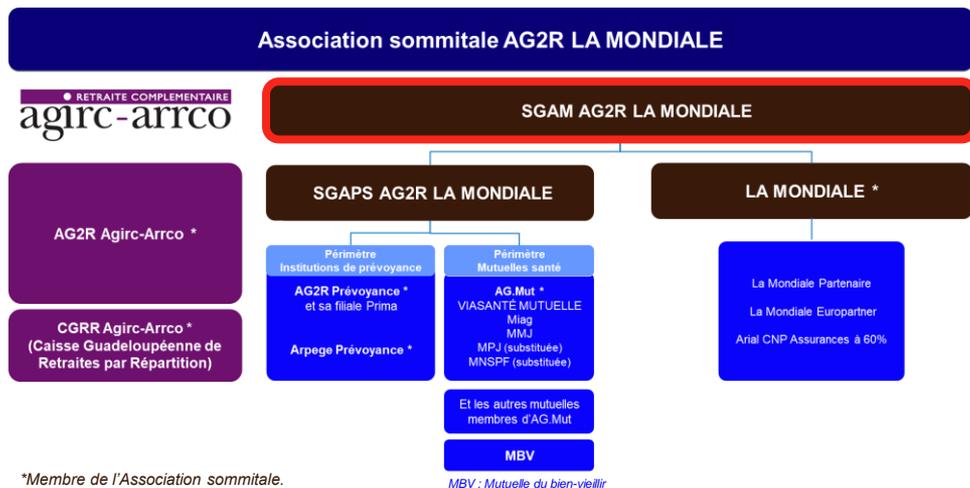
Brigitte Pisa
Vice-présidente



Nommées le 7 janvier 2021



Les évolutions de notre gouvernance



SGAM AG2R LA MONDIALE

Conseil d'administration de 30 membres



Michel Chassang

Président



Philippe Pihet

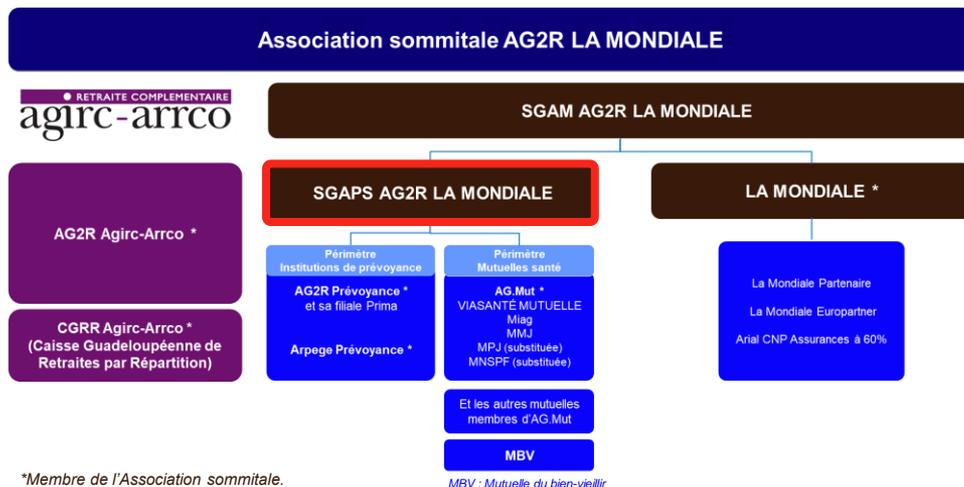
Vice-président



Nommés le 15 janvier 2021



Les évolutions de notre gouvernance



SGAPS AG2R LA MONDIALE

Conseil d'administration de 27 membres



Philippe Thouron
Président




Jean-Arnaud Guyard
Vice-président

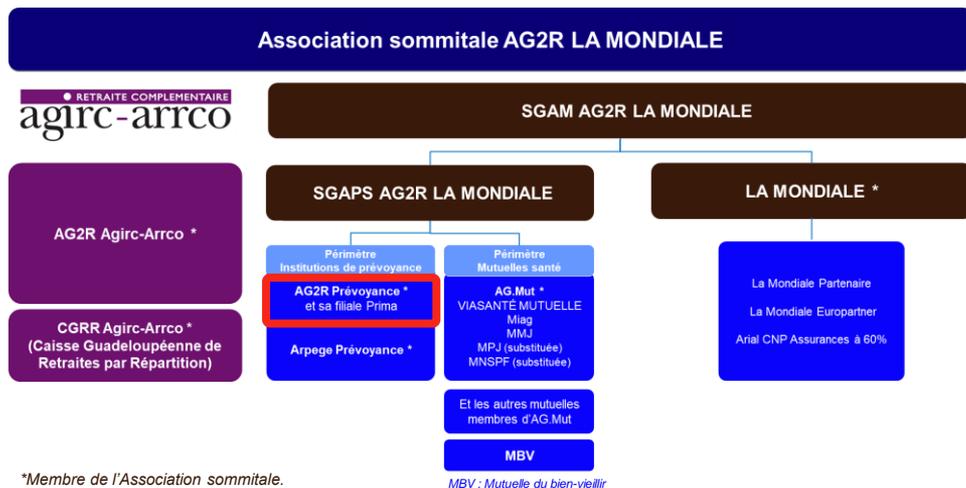

Nommés le 19 décembre 2019



Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2021,
SGAPS AG2R LA MONDIALE
accueille Arpege Prévoyance

Les évolutions de notre gouvernance



AG2R PRÉVOYANCE

Conseil d'administration de 50 membres



Christophe Samson
Président



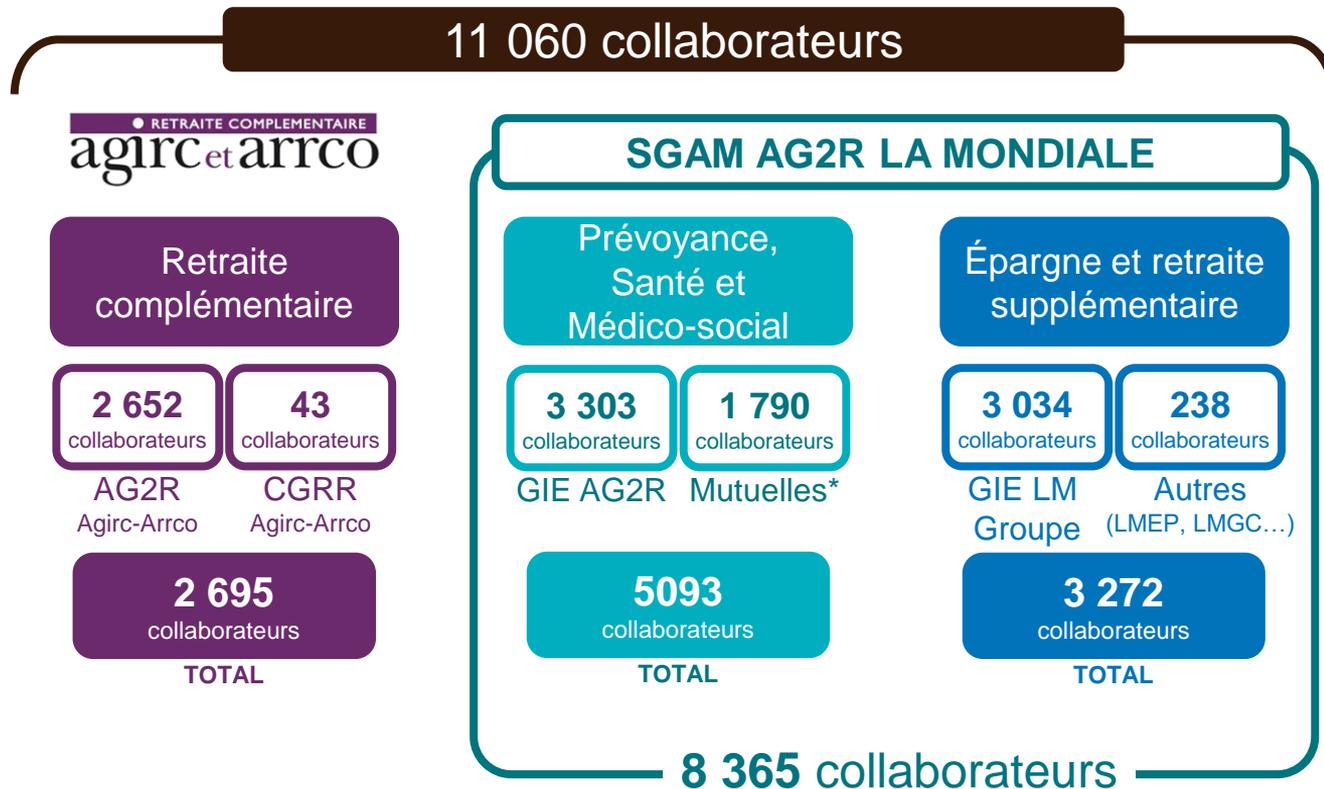
Jean-Michel Verdu
Vice-président



Nommés le 7 janvier 2021



Les structures employeurs d'AG2R LA MONDIALE au 1^{er} janvier 2021



*Livre II et livre III, y compris médico-social. MBV : 1 103 collaborateurs..



Les structures employeurs d'AG2R LA MONDIALE au 1^{er} janvier 2021



*Livres II et livre III, y compris médico-social. MBV : 1 103 collaborateurs..



Création de l'IRC¹ le 1^{er} janvier 2021

- **Statut collectif identique au GIE AG2R** (accord de transition du 18 décembre 2020) ;
- **Accord de constitution d'une UES²** qui couvrirait le GIE AG2R et l'IRC (signé le 8 janvier 2021)
 - ¹ Institution de retraite complémentaire
 - ² Unité économique et sociale
- Un **référendum de consultation** de tous les salariés de l'IRC AG2R Agirc-Arrco du 26 janvier au 2 février 2021.



Le Groupe et son environnement

La pandémie a de lourdes conséquences sur les comptes des assureurs



Montant des pertes et gains estimés par la Fédération Française de l'Assurance (FFA) en 2020

<u>Prévoyance</u>	<u>Santé</u>	<u>IARD</u>	<u>Solidarité*</u>	Pertes et contributions totales en 2020
- 870 M€	+ 500 M€	- 1 650 M€	- 3 200 M€	5,22 Md€

**Contribution au fonds de solidarité (400 M€), aides extracontractuelles (2,1 Mds €) et autres aides.*



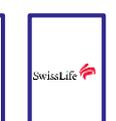
Sur un marché de l'assurance de personnes qui se banalise, le Groupe tient sa place...



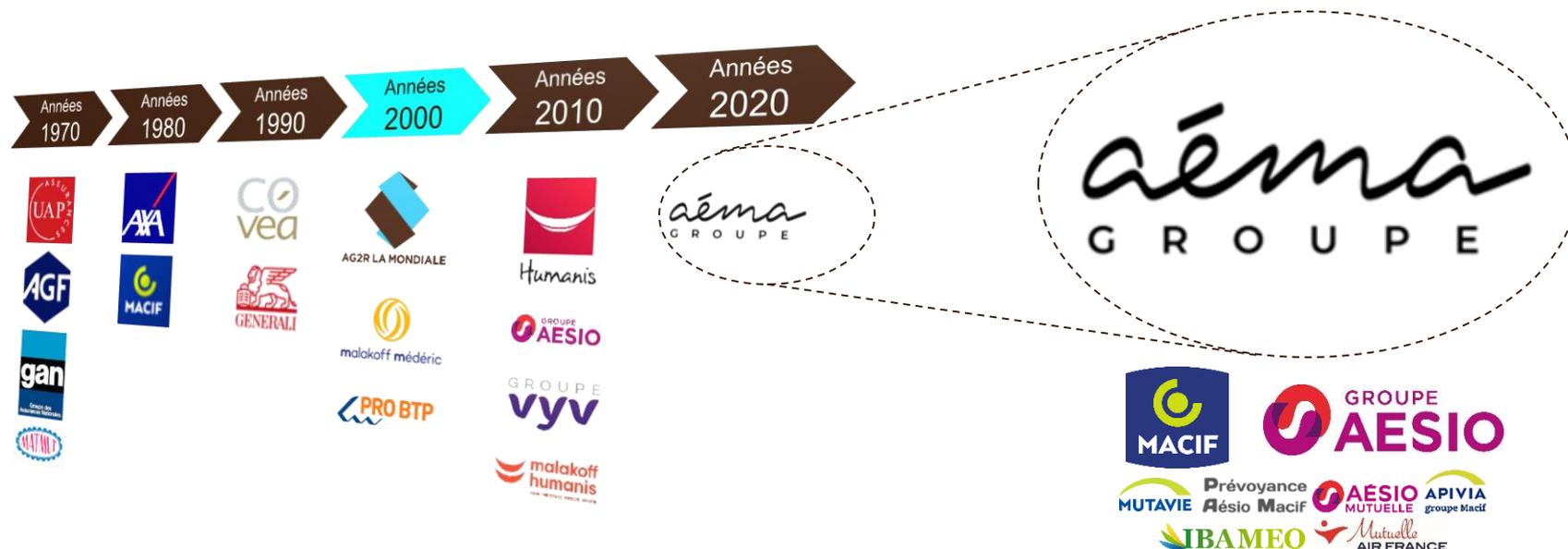



Sociétés d'assurance
GPS
Mutuelles


 Groupe présent dans tous les métiers sur ce classement

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e			
Retraite complémentaire														
Retraite supplémentaire												 13 ^e	 19 ^e	
Prévoyance (indiv. et coll.)												 12 ^e	 18 ^e	
Santé (indiv. et coll.)												 12 ^e	 17 ^e	
Dépendance										<i>Données non disponibles</i>				
Assurance-vie Épargne (Fr. et Lux.)												 12 ^e		

...tandis que le mouvement de concentration se poursuit



Données

Chiffre d'affaires total : **8 Md€**
dont prévoyance-santé : **3 Md€**

Ratio de solvabilité : **200%**

Nombre d'assurés : **8 millions**

aéma
G R O U P E

Gouvernance



Pascal Richard
Président



Adrien Couret
Directeur général

La pandémie impacte notre activité

Entreprises



Lente amélioration
des prises de **RDV (PME)**

Production annuelle estimée

-50%

fin juillet



-22%

fin décembre

Nouvelle offre santé Simpleo

+70%

En nombre de contrats par rapport à 2019



Activité exceptionnelle au second semestre en courtage grands comptes : **+200 M€** de croissance nette du portefeuille

Professionnels



Très bonne reprise depuis fin juillet sur un secteur affecté par la pandémie

Production

-28%

fin juillet



-13%

fin décembre

Suspensions de cotisations en retraite supplémentaire à fin septembre (iso depuis)

34 M €

2019

x2

72 M €

2020



Reprise de paiement pour **près de 60%** des suspensions de primes à fin décembre



Demandes de **rachats exceptionnels** Madelin estimées à **10-12 M€**

Particuliers et VAD



Une **productivité en hausse**

depuis fin septembre par rapport à 2019 malgré les ~~mesures sanitaires~~

Production santé à fin décembre

-4%

par rapport à 2019



La santé a retrouvé sur la 2^e partie d'année son niveau de 2019

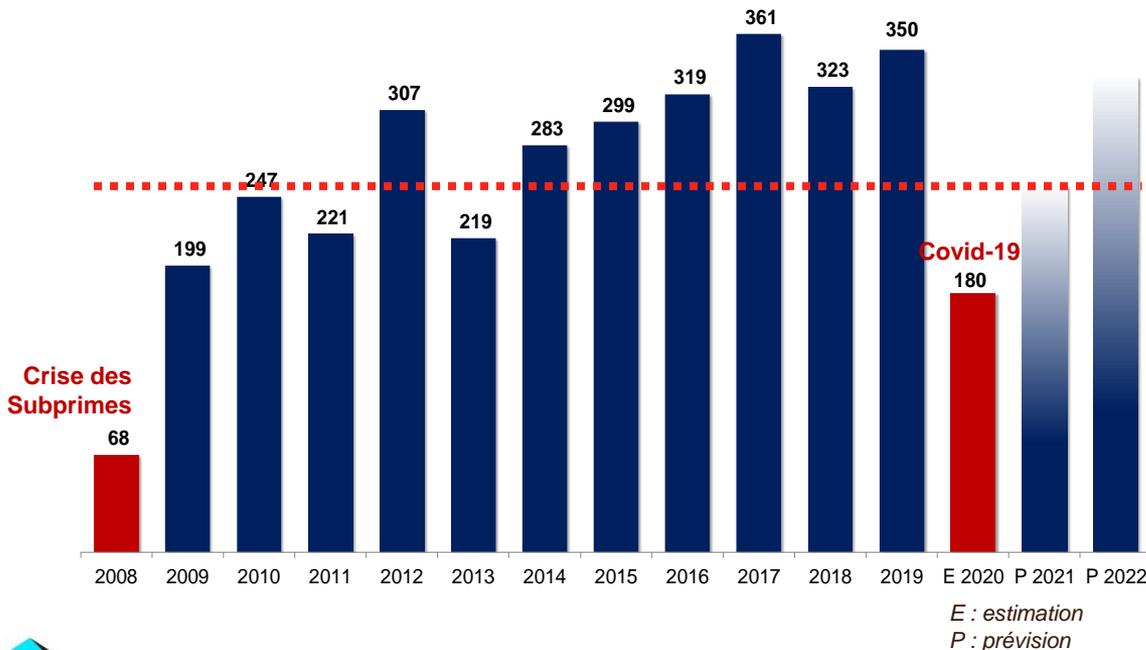


La commercialisation de **certificats mutualistes** est en hausse sensible



La pandémie impacte notre résultat annuel

Résultats annuels du Groupe (en M€)



Une rentabilité régulière

Une solvabilité au double
du minimum réglementaire

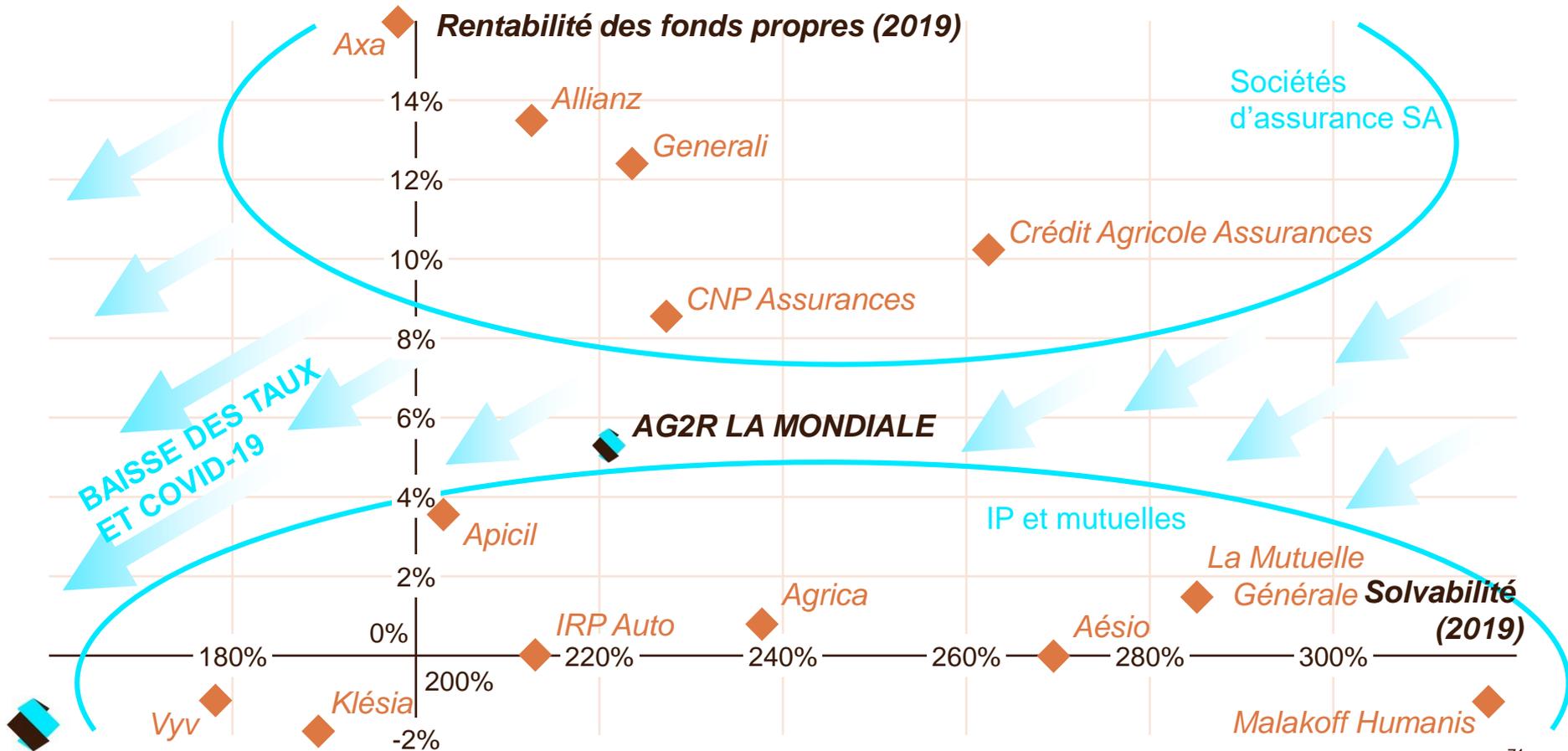
Une fiabilité reconnue

Un accès constant
aux marchés financiers

Une capacité
d'investissement élevée



Corollaire de notre résilience, nous maintenons un équilibre entre rentabilité et solvabilité au regard de nos concurrents



Dans nos métiers, nous suivons de près les enjeux réglementaires et de marché pour nous y adapter avec méthode et anticipation



Retraite complémentaire

Le projet de réforme et d'universalisation aboutira.

➤ *Notre organisation nous permet d'en anticiper les conséquences.*

¹ Fonds de retraite professionnelle supplémentaire.

² Natixis Interépargne.

³ Montant de la part du Groupe dans la taxe exceptionnelle sur les Organismes complémentaires d'assurance maladie en 2020.

Épargne retraite supplémentaire

*L'expérience épargnant s'individualise. La Loi Pacte nous rapproche de l'épargne salariale et élargit le champ d'action du **FRPS**¹.*

- *Poursuite du déploiement de la Loi Pacte*
- *Partenariat avec NIE²*
- *Évolution de nos SI*
- *Dématérialisation de notre expérience épargnant*

Santé

*Nous suivons les conséquences de la **résiliation infra-annuelle** et du **rattrapage des soins courants**.*

➤ **Taxe Ocam³ 2020**

- 47 M€

➤ *Poursuite de l'industrialisation de notre modèle opérationnel*

➤ *Renforcement de nos positions assurantielles, notamment en individuel.*

➤ *Développement de services pertinents.*

Prévoyance

Nous restons mobilisés pour anticiper les risques sanitaires encore à venir.

En épargne retraite, nous menons un projet de transformation pour éviter les transferts d'assurés séduits par les avantages du Plan d'Épargne Retraite



Les nouvelles caractéristiques du Plan d'Épargne Retraite (PER) séduisent les épargnants

- **Forte croissance des demandes de transferts** depuis la création du PER en octobre 2019 (en interne et vers la concurrence)

Transferts sortants en 2020 : 105 M€

dont issus de Madelin : 79 M€

dont partis vers la concurrence : 71M€ (90%)

(SwissLife : 20 M€ ; Axa : 12 M€ ; Aviva (7 M€)

- La Loi Pacte a prévu et encadré la **possibilité de faire évoluer les anciens dispositifs de retraite** (Madelin, Madelin Agricole, PERP,...) **en PER individuel** (exclusivement vers un PER depuis le 1^{er} octobre 2020)
- Dans ce contexte, il est envisagé de transformer, par avenant, une partie du portefeuille Madelin. Cela permettra **de faciliter et d'accélérer la transition des anciens produits vers un PER Individuel.**

Périmètre de la transformation (multisupports)

Génération 2000 - 2007

(Mondiale Privilège Actions, Mondiale Privilège Agricole Actions,

45 144 contrats

Génération 2007 - 2015

(Mondiale Retraite Professionnels, Mondiale Retraite Agricole)

61 900 contrats

Génération 2016 - 2020

(Retraite Professionnels, Retraite Agricole)

20 899 contrats

Contrats hors transformation (monosupports €)

Contrats proches du terme avec des taux garantis élevés : nous privilégions un conseil au cas par cas sur sollicitation du sociétaire

Génération 1994-2000

(Privilège, Privilège Agricole,,,,)

9 753 contrats





AG2R LA MONDIALE

Nos orientations dans ce contexte

Douze ans après nous être fixé pour cap la complétude, le contexte économique, financier, sanitaire et environnemental nous invite à interroger cette notion à laquelle nous aspirons et la façon d'y arriver

Notre Groupe est
complet en assurance
de personnes



AG2R LA MONDIALE

Convaincus que **les leviers de croissance et des rapprochements d'hier ne sont pas ceux de demain**, nous repensons la notion de Groupe complet



La structuration de notre Plan d'entreprise Impulsion 20-22 permet d'accélérer notre transformation afin d'être plus agiles et d'anticiper les évolutions

Challenge
ASSURÉS

Challenge
MÉTIERS

Performance

Engagement sociétal

Raison d'être et Marque

Retraite
complémentaire

Prévoyance
Santé

Épargne
& Retraite
supplémentaire

Nouveaux
métiers

Investissement,
Finance,
& Risques

Clients
Distribution

Collaborateurs

Domaines
mutualisés

SI - Data - Immobilier d'exploitation - Communication

Transformation digitale

Challenge
PERFORMANCE

Challenge
RESSOURCES HUMAINES



Impulsion 20-22 et les nouveaux métiers nous préparent au défi démographique : la dépendance



MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Offrir aux seniors et à leurs proches un éventail de solutions opérationnelles de confiance pour un maintien de l'autonomie le plus longtemps possible



HABITAT DES SENIORS

Offrir aux seniors des lieux de vie humains, évolutifs et inclus dans leur territoire, où il fait bon vivre

FORMATION ET INNOVATION MÉTIER POUR LES PROFESSIONNELS

Proposer une formation aux enjeux du vieillissement à nos clientèles professionnelles et coconstruire avec elles les solutions d'adaptation de leur métier



CONSEIL ET SERVICES « PERFORMANCE SOCIALE » AUX ENTREPRISES

Proposer aux entreprises, notamment les TPE, un bouquet de services différenciants dans leur adaptation aux transformations sociales, dont le vieillissement

 **AG2R LA MONDIALE**
Prendre notre part dans l'adaptation de la société à la longévité

Choc démographique de la dépendance liée à l'âge

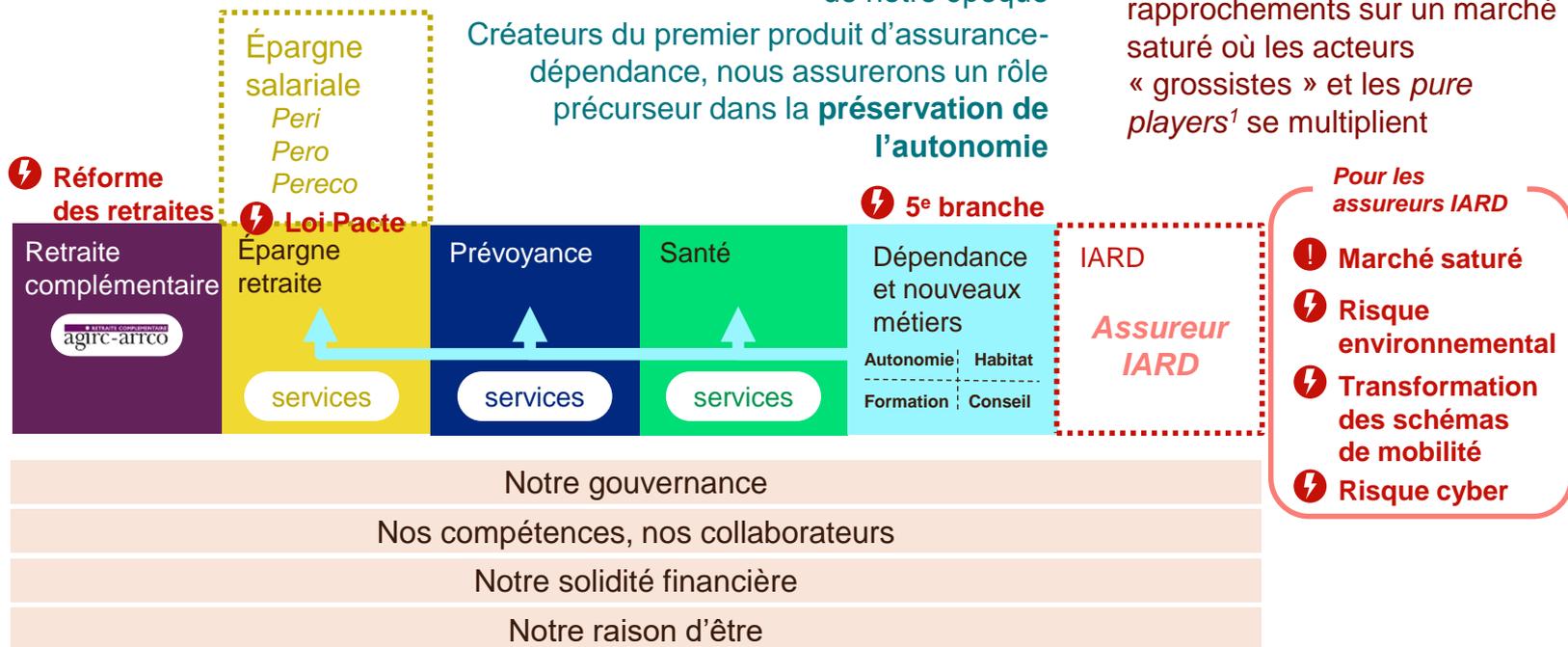
Ainsi, notre ambition stratégique est inchangée : devenir un groupe complet d'assurance de la personne, de son patrimoine et de ses biens, maître de son avenir

L'épargne s'individualise et développe des services numériques spécifiques associés au conseil

La pandémie a prouvé la pertinence des **services** à la personne associés à l'assurance de personnes, et la nécessité d'accompagner les changements de notre époque

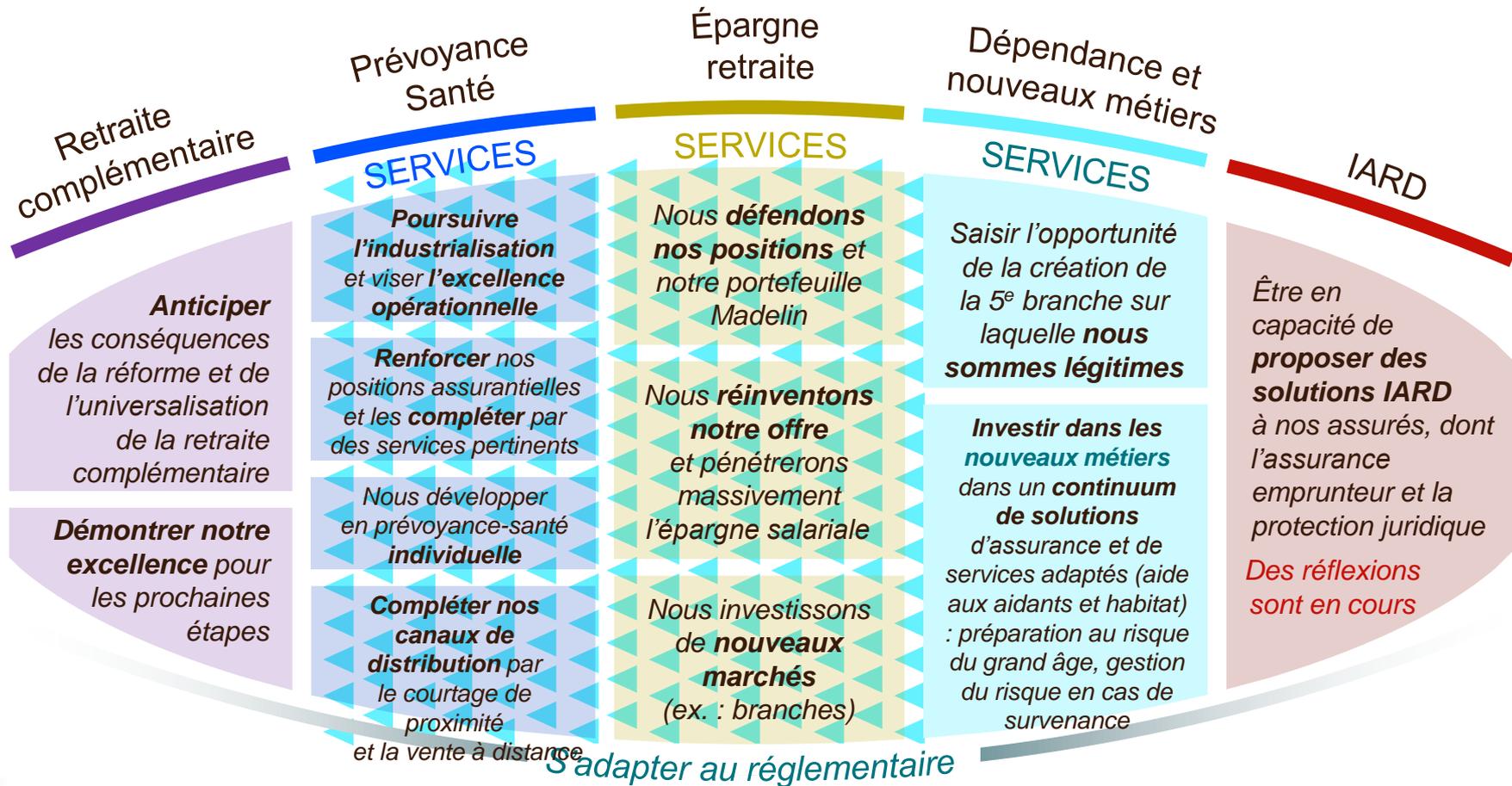
Nous avons les moyens de nous développer en **IARD** autrement que par des rapprochements sur un marché saturé où les acteurs « grossistes » et les *pure players*¹ se multiplient

Créateurs du premier produit d'assurance-dépendance, nous assurerons un rôle précurseur dans la **préservation de l'autonomie**



¹ *Pure player* : acteur spécialisé dans un type de risque, généralement jeune et à forte intensité technologique.

Ces évolutions dessinent ce que pourrait être AG2R LA MONDIALE demain



Sur des compétences, une gouvernance et un socle économique solides



AG2R LA MONDIALE

Merci

**63^{ème} Rencontre nationale
des Correspondants régionaux**
23 janvier 2021 - visioconférence

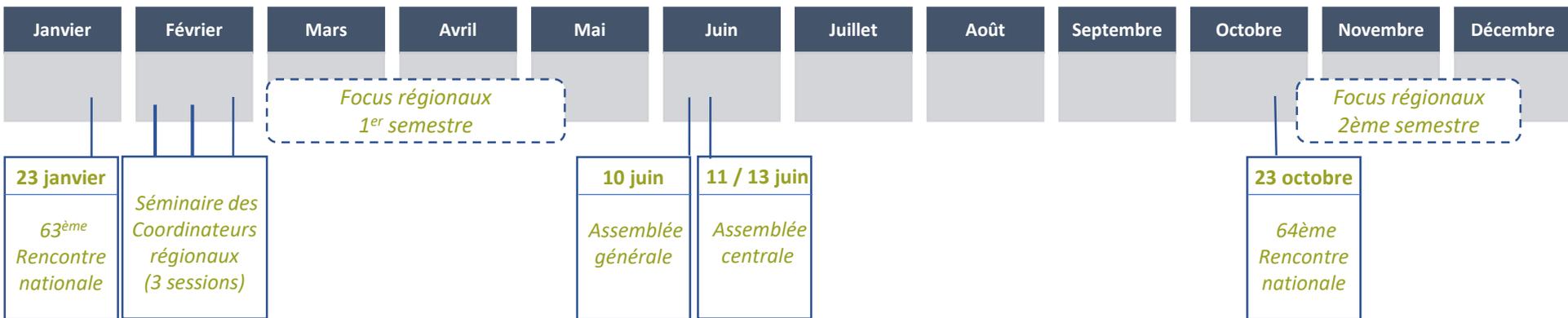
Conclusion

Pierre Geirnaert - Yvan Stolarczuk

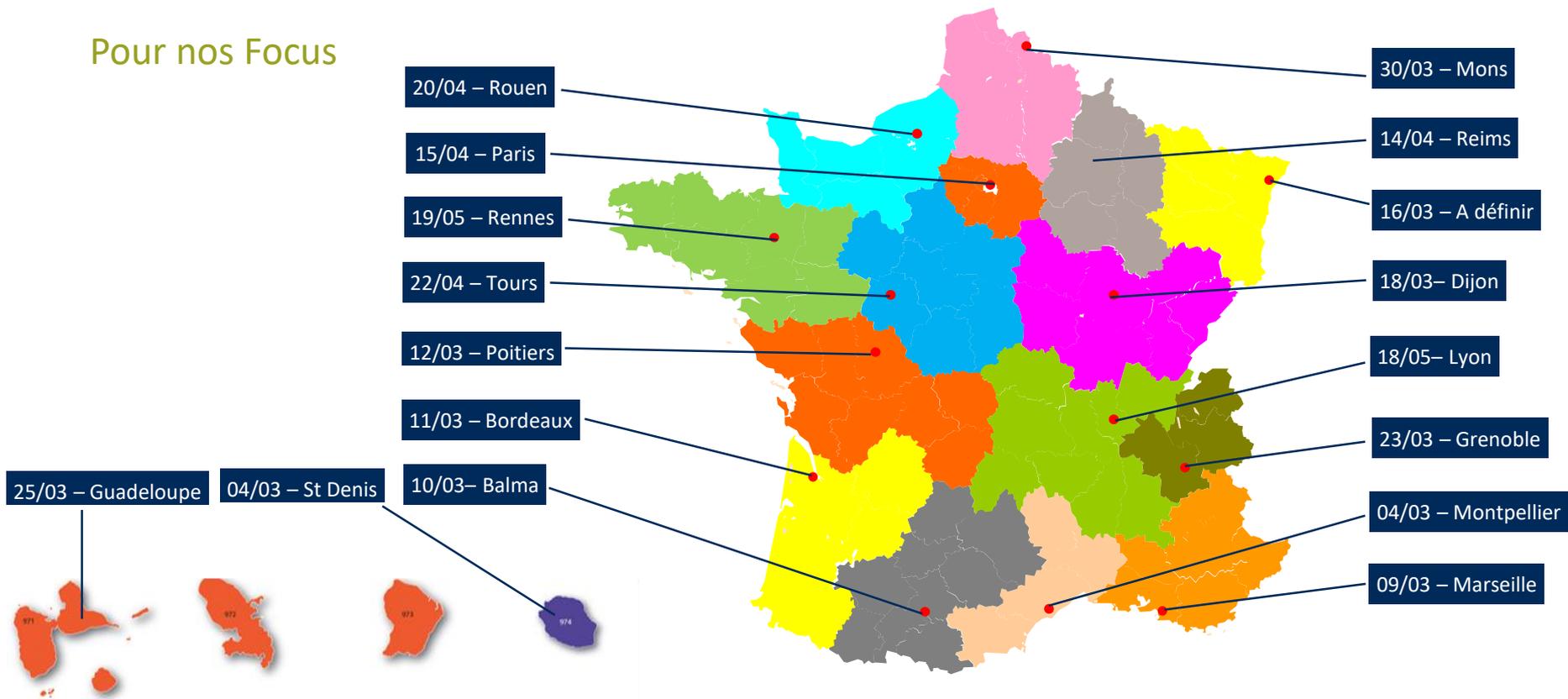


Calendrier 2021

Nos principaux rendez-vous en 2021



Pour nos Focus



N'oubliez pas de consulter **votre agenda** (national / régional)
... et de retrouver **tous vos documents** dans la médiathèque !



AGENDA NATIONAL



AVRIL 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

SAVE THE DATE



Samedi 23 janvier 2021

63ème Rencontre des Correspondants régionaux

De 10h00 à 12h30

Visioconférence

MÉDIATHÈQUE

Votre espace pour accéder aux comptes rendus des Focus Groupes, aux présentations des ateliers et des manifestations, aux documents de communication (kit du correspondant, plaquette,...).



ACCÉDEZ À LA MÉDIATHÈQUE



Bordeaux 2021

Assemblée générale - 10 juin

Assemblée centrale - du 11 au 13 juin





AMPHITÉA

Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE

**vous remercie de votre attention et
vous souhaite un bon déjeuner !**